SOMMAIRE

Villes

- 1) « Alfortville / Carvounas (PS) prêt à accueillir les migrants » Le Parisien
- 2) « Le Perreux / Les collégiens courent contre le cancer » Le Parisien

<u>Département</u>

- « Plus de 3500 contrôles routiers cet été en Val-de-Marne » 94 Citoyens
 « Les territoires ont besoin de savoir où l'on va » Le Parisien
- 2) « Laure Thibault prend la tête des Jeunes Républicains 94 » Le Parisien

Région / Régionales

1) « A Paris, un incubateur géant pour booster les quartiers Nord » - Les Echos

Politique nationale

- 1) « Les candidats de la primaire à droite à l'épreuve des régionales » Les Echos
- 2) « Larcher s'attaque à l'encombrement législatif » Le Figaro
- 3) « Les dossiers chauds de la rentrée » La Gazette
- 4) « François Hollande attendu au tournant sur les réformes » Les Echos
- 5) « Accessibilité des lieux aux handicapés : le couperet se rapproche » Les Echos
- 6) « Numérique : le rapport qui bouscule le droit du travail » Les Echos
- 7) « 13 nouvelles « super régions » plus fortes oui mais... » La Tribune
- 8) « Les services déconcentrés s'adaptent à la nouvelle carte » La Tribune
- 9) « Bercy va revoir à la hausse du coût du CICE en 2015 » Le Figaro
- 10) « Brèves » Les Echos

Ouverture et curiosités

- 1) « Rémunérations des patrons : qui décide de quoi ? » Les Echos
- 2) « Recruter des étudiants motivés pour animer les nouvelles activités périscolaires » La Gazette
- 3) « Réfugiés : la mobilisation s'accélère » Les Echos
- 4) « Les Européens tentent de trouver une réponse à la colère des agriculteurs » Les Echos
- 5) « Comment les pays de l'OCDE préparent l'avenir » Les Echos

Villes

« Alfortville / Carvounas (PS) prêt à accueillir les migrants » - Le Parisien

ALFORTVILLE

Carvounas (PS) prêt à accueillir des migrants

■ Il est le premier du Val-de-Mame à prendre position. Hier matin, Luc Carvounas, sénateur et maire PS d'Alfortville, a annoncé la solidarité



annoncé la solidarité de sa ville avec les migrants. Une décision en réponse à l'appel lancé par le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis. Ainsi, en tant que président de l'office HLM de la ville, Logial-OPH, il a demandé aux services de regarder les possibilités. « Deux ou trois appartements » peuvent abriter des familles de migrants. « C'est dans l'ADN d'Alfortville d'accueillir et d'accompagner les personnes en grande précarité », insiste l'élu, sensible à la question. « Mes grandsparents ont fui au siècle dernier les persécutions turques et sont arrivés en France », rappelle-t-il.

▶ Lire aussi le Fait du jour, p. 2 à 4.

« Le Perreux / Les collégiens courent contre le cancer » - Le Parisien

LE PERREUX

Les collégiens courent contre le cancer

■ Leurs actions en mars avaient déjà marqué les habitants du Perreux. Les collégiens de Pierre-Brossolette repartent en guerre contre le cancer des enfants en participant demain à la Course de rentrée. Depuis plusieurs mois, ils se mobilisent au profit de l'association Imagine for Margo. Une association que les élèves et leur professeur de maths ont rebaptisée Imagine for Margo et Pierre (du nom de leur camarade décédé il y a un an). En plus de courir pour l'association, les collégiens organisent demain une course pour les enfants. Demain, retrait des dossards à partir de 8 heures. Courses de 7,6 et 15 km. Rue de la prairie au Perreux. Renseignements sur www.course-organisation.fr. Vidéo : Les collégiens déjà mobilisés en mars. www.leparisien.fr/le-perreux-surmarne-94170/video-les-collegiensmobilises-face-au-cancer-au-perreux-27-03-2015-4643571.php.

<u>Département</u>

« Plus de 3500 contrôles routiers cet été en Val-de-Marne » - 94 Citoyens

Alors que le département a connu plusieurs accidents de la route meurtriers depuis ce début 2015, les opérations policières se sont intensifiées durant les weekends de l'été, qui ont donné lieu au contrôle de 3455 véhicules dont 145 deux-roues, 3286 véhicules légers, 1 poids lourd et 23 véhicules de transport en commun.

Des sanctions ont été engagées contre 656 infractions (568 contraventions et 88 délits).

« Dans le Val-de-Marne, 40% des victimes d'accidents mortels sont des piétons« , rappelle la préfecture.

« Les territoires ont besoin de savoir où l'on va » - Le Parisien

DÉCOUPAGE TERRITORIAL

« Les entreprises ont besoin de savoir où l'on va »

Gérard Delmas, président de la Chambre de commerce et d'industrie du 94



rétell, hier matin. Gérard Delmas, président de la CCI du Val-de-Marne, craint la période de flou qui va suivre la mise en place e la métropole du Grand Paris en ce qui concerne les territoires du 94 (*voir infographie d-dessus*). (LPAL VELLPINFOGRAPHE

PLUS QUE QUATRE MOIS et la métropole du Grand Paris sera là. métropole du Grand Paris sera là. Mais les nouveaux territoires pré-sentés à la mi-juillet heurtent tou-jours plusieurs élus. Certains étaient reçus hier à Matignon. Qu'en est-il du monde économique? Gérard Delmas, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Val-de-Marne, se prononce. Que pensez-vous du découpage du Val-de-Marne en trois

du val-de-marne en trois territoires présenté mi-juillet ? GÉRARD DELMAS. C'est une bonne chose que des territoires s'or-

ganisent un peu, avec une taille d'un bon niveau de 300 000 à 600 000 habitants. Je m'interroge cependant sur la pertinence de la métropole par rapport à la région. Au final, on a rajouté une strate, alors qu'on a besoin de simplifica-tion et de lisibilité. On le voit bien aujourd'uni des concurrence malaujourd'hui, des concurrences mal-saines se jouent entre les différentes

sames se jouent entre les unitations instances et on n'avance pas.
Comprenez-vous les réticences de certains élus opposés à des mariages forcés ?
Ces territoires ne sont pas tous iden-

Grand Paris : les maires de l'agglo Seine-Amont gardent espoir

« Les projets de décrets relatifs aux périmètres sont susceptibles d'être modifiés. » En clair, la carte des futurs territoires du Grand Paris n'est pas encore arrêtée. C'est ce que Matignon à indiqué aux représentants de la communauté d'agglomération Seine-Amont (Casa), hier. Les maires de Vitry, try, Choisy et Valenton étaient reçus à 15 heures pour exprimer leur colère : le périmètre dévoile le 10 juillet regroupe Seine-Amont, Val-de-Bilèvre et Grand-Orly, mais sans Valenton et Villeneuve-Saint-Georges. « Pittyable », séon la Casa. L'entourage du Premier ministre assure que Manuel Valls n'a pas encore procédé aux arbitrages, le périmètre proposé étant « celui du préfet de région ». Les élus de la Casa, qui se disent « plus que jamais déterminés », se réjouissent qu'« aucun argument n'ait été opposé par Matignon pour justifier l'exclusion (des deux villes). »

tiques. L'Ouest est historiquement tres industriel avec deux pôles économiques, Orly et Villejuif. C'est coherent que le Val-de-Biève, Seine Amont et Grand Orly soient réunis. Lex-Actep était plutôt une addition de villes plus résidentielles mais avec deux poumons économiques Val-de-Fontenay et Champigny où existe un gros foncier. On va les aider à se structurer. Le dernier territoire est plus compliqué entre le Plateau briard au cadre de via agréable, le Haut-Val-de-Marme et Plaine Centrale. Cest un vrai challenge. Certains maires avaient l'habitude te ravailler ensemble. D'autres

Certains maires avaient l'habitude de travailler ensemble. D'autres n'ont pas fait cet effort et vont devoir s'y mettre, vite pour ne pas prendre du retard.
N'y a-t-Il pas un risque pour le développement économique?
Je crains une période blanche, de flou, le temps que tout se mette en place. Les responsables politiques doivent y être sensibles nour que la place. Les responsables politique doivent y être sensibles politiques de doivent y être sensibles pour que la vie continue, les collectivités sont génératrices de nombreux marchés. Il faudra très vite savoir comment s'organisent ces territoires. Le mille-feuille fait peur. Les entreprises ont besoin de savoir où l'on va. Les années futures sont cruciales.

Propos recueills par AGNÈS VIVES

« Laure Thibault prend la tête des Jeunes Républicains 94 » - Le Parisien

POLITIQUE

Laure Thibault prend la tête des Jeunes Républicains 94

■ C'est désormais elle la patronne des Jeunes Républicains 94. Laure Thibault, 26 ans, de Villeneuvele-Roi, succède à Jean-Baptiste Roblin, en place depuis 2014. « Après une année enrichissante passée à la tête des Jeunes Républicains du Val-de-Marne autour de personnes formidables, j'ai décidé après réflexion de passer la main », indique ce dernier, sur son page Facebook. « Ce n'est absolument pas un abandon mais je souhaite simplement me consacrer pleinement à mon combat local sur Champigny », ajoute-t-il.



Pour Laure Thibault, responsable adjointe des Jeunes Républicains depuis 2013, « il est important de maintenir le groupe soudé. Des élections importantes arrivent. Il faut être prêt à être sur le terrain. »

Région / Régionales

« A Paris, un incubateur géant pour booster les quartiers Nord » - Les Echos

A Paris, un incubateur géant pour booster les quartiers nord

- Le Cargo, le plus grand incubateur de Paris, ouvre en novembre. Près de 150 entreprises et 1.500 salariés sont attendus dans un quartier où les implantations se multiplient.



« L'ambition du Cargo est d'être un lieu d'innovation autour des médias et de l'industrie culturelle, qui soit complémentaire

Des incubateurs de plus en plus spécialisés

Le ministère de la Justice emménage dans un nouvel immeuble

Avec Vill'Up, le nord-est s'offre un deuxième centre commercial

Locomotives commerciales

Politique nationale

« Les candidats de la primaire à droite à l'épreuve des régionales » - Les Echos

Les candidats de la primaire à droite à l'épreuve des régionales

POLITIQUE

Les élections de décembre vont en partie éclipser la primaire à droite.

Les principaux candidats ont tous prévu de jouer sur les deux tableaux.

Gabriel Nedelec gnedelec@lesechos.fr — Envoyé spécial à La Baule

symbole de l'unité des Républicans pour les régionales. Mais in l'Alain Juppé ni François Filion n'auront attendu le début du discours de Nicolas Sarkozy pour s'éclipser. Mai-gré la primaire, les ténons de la récite de préa primaire, les ténons de la récite de préa primaire, les ténons de la récite de la que les régionales. Cet de de la présidente les 2017 et une par les présidentes de 2017 et une pro-nocessaire dans « l'alternance » que consecutive de la consecution de consecutive de la consecutive de propriet de la consecutive propriet de la consecutive propriet de la consecutive propriet de la consecutive propriet de propriet de la consecutive propriet de la consecutive propriet de la consecutive propriet de la consecutive propriet de propriet de la consecutive propriet necessaire dans « i aiter nance » que tous souhaitent, clament-ils en chœur. Mais pas question de mettre la primaire de novembre 2016 entre parenthèse pour autant. « Cette photo, c'est pour rassurer les mili-tants pendantles régionales. Mais, des janvier, c'est fini. Place à la confronta-tion, excédent militatione De-Telescondus de "Socie" communication », prefeit del faltermance », refere cette unité surjouée, chacun les côte à La Baule, samedi, pour la fameuse « photode famille », Nicolas Sarkozy, il l'a répété

« J'ai protégé les départementales je ferai pareil aux régionales. NICOLAS SARKOZY Président des Républicains

samedi, n'a qu'une chose en tête : les régionales. Puis, à partir de janvier, l'élaboration du « socle » commun



Les ténors de la droite (de gauche à droite : Alain Juppé, Nicolas Sarkozy et Fr convertis à une unité de façade pour les régionales. Photo Jean-Sébastien Eward/AF

par les candidats, quand Nicolas Sarkozy va s'imposer à eux. Et ie ne recevoir... », tacle un proche du maire de Bordeaux. Alain Juppé a donnéson interprétation samedi de ce fameux « socle » pour l'alter-

nance. « Comme Nicolas Sarkozy, Mais, plutôt que d'un programme Mais, plutôt que d'un programme commun, l'ancien Premier ministre y voit des valeurs, des ideaux ou des héros, comme le général de Gaulle. Alain Juppé n'a clairement pas l'intention de se laisser contraindre par un programme élaboré par le parti alors qu'il travaille lui-même àson proprepojet. Après son livre programmatique sur l'école, le maire de Bordeaux publiera en janvier, au lendemain des régionales, un ouvrage sur les questions régallennes.

Stratégie de reconquête François Fillon compte lui aussi profiter de la publication d'un livre, le 21 septembre prochaîn, pour se faire entendre pendant les régiona-les. Unlivre « personne », comme le présente son entourage, qui ne ménage pas sa peine pour faire

avant le fait que François Fillon doi notamment parler de ses relations notamment parier de ses relations avec Nicolas Sarkozy, Par ailleurs, l'ancien Premier ministreva continuer d'étoffer son projet à raison « d'un thême par mois ». Enfin, il profitera de ses déplacements de soutien aux candidats, qu'il effectuera sur deux jours, pour en consacrer un à la primaire.

Tous les s'enors veulent croire.

tuera sur deux jours, pour en conscrer un à la primiarie.

Tous les ténors veulent croir equ'ils peuvent bénéficier autant que le chef du parti de cette séquence lectorale qui va prendre le dessus sur le reste. Mais la victoire annorée de la droite aux réglonales fait intimement partie de la stratégie de reconquête de Nicolas Sarkozy.

Lèx-chef de l'Etat compte bien capitaliser sur le succès des départementaleset - sans doute- des régionales pour démontrer qu'il est le plus à même d'emmener la droite vers la victoire en 2017.

Les Echosfranchise

Investissez dans un projet solide en toute sécurité grâce à la franchise

Découvrez notre sélection d'enseignes parmi + de 800 opportunités de création d'entreprise en réseau

En partenariat avec monster.fr

« Larcher s'attaque à l'encombrement législatif » - Le Figaro

Larcher s'attaque à l'encombrement législatif

Pour le président du Sénat, des lois « mal préparées » traduisent « l'absence de cap politique clair ».

OPPOSITION C'est une véritable leçon de bonne pratique parlementaire que Gérard Larcher a administrée jeudi à l'exécutif en guise de discours de rentrée. « On légifère trop! a-t-il tonné. Les lois sont trop nombreuses, elles sont mal préparées, elles sont alourdies par des dispositions cavalières », autrement dit hors sujet, « ou de nature réglementaire ». En tant que président du Sénat, il lui appartient au titre de l'article 41 de la Constitution d'invoquer l'irrecevabilité contre les amendements qui ne relèveraient pas du domaine de la loi. En tant que chef d'une assemblée où l'opposition est majoritaire, il ne compte pas s'en priver. Une façon, pour lui, de mettre en lumière « le manque de pré-paration en amont et l'absence de cap politique clair »de la gauche au pouvoir.

Le sénateur des Yvelines s'est fait un plaisir d'illustrer sa charge par des exemples choisis: la loi Macron, dont le nombre d'articles avait triplé quand elle a été votée, ou encore, une loi Taubira de 2015 portant diverses dispositions pénales, dont le nombre d'articles a quintuplé. « Nous partîmes avec 8 articles, nous en vîmes 39 en arrivant au port », s'est-il exclamé, lyrique, en complétant : « Et le Conseil constitutionnel en censura 27. »Pour couper court à cette dérive, Gérard Larcher veut aussi « expérimenter avant la fin de l'année »un encadrement du droit d'amendement : il s'exercera « uniquement en réunion de commission », réunion « sui-vie d'un débat en séance publique ».

«L'allégement de la réglementation, quelle que soit sa forme - loi, décret ou simple norme - deviendra cette année un objectif politique du Sénat », a annoncé son président. Mais alléger ne veut pas forcément dire empêcher l'adoption de tout nouveau texte. Il v a des lois néces-saires, comme le projet sur l'immigration, « déposé en juillet 2014 »et qui « aura mis un an avant d'être examiné alors qu'il y a urgence sur cette question, a rappelé Gérard Larcher. Et, surtout, des lois de simplification. La droite sé-natoriale a plusieurs propositions dans les tuyaux, notamment pour aider les agriculteurs, qu'elle choie tout particulièrement. Elle devrait déposer bientôt des textes visant à mettre fin à « la sur-transposition des normes », cette « spécificité bien française »que Larcher déplore, et à favoriser l'investissement dans les exploitations.



L'ancien ministre délégué au Travail de Jacques Chirac a aussi de grandes

d'assouplissement du droit du travail. Tout en souhaitant «bonne chance, sans ironie », à Myriam El Khomri, qui vient de succé-der à François Rebsamen, il l'a exhortée à avoir le « courage »de ne pas se résigner à «faire du petit Macron ou du petit Rebsamen ». Gérard Larcher croit-il à une véritable réforme dans ce domaine, lui qui avoue avoir mis des années à comprendre que le partage du travail ne produirait pas d'emplois? Désormais partisan de la « suppression totale de la loi sur les 35 heures », il assure que la droite sénatoriale fera ce qu'elle pourra pour « aider le gouvernement »à surmonter les blocages de sa majorité. « Dans l'intérêt général »et parce qu'il est convaincu que quoi que l'exécutif fasse d'ici la fin du quinquennat, « François Hollande ne se remettra jamais d'avoir prédit l'inversion de la courbe du chômage ». ■

> par Judith Waintraub £@jwaintraub

« Les dossiers chauds de la rentrée » - La Gazette

ÉVÉNEMENT

Les dossiers chauds de la rentrée

Malgré l'adoption définitive des lois portant réforme territoriale, les collectivités locales seront visées ces prochaines semaines par de nombreux textes clés.

entrée capitale pour le gouvernement, Les mois à venir sont en effet les derniers pour lancer de véritables réformes. Après, l'action publique sera paralysée par la préparation de la présidentielle du printemps 2017. L'exécutif entend dès maintenant trouver un accord avec les syndicats sur la revalorisation des rémunérations dans la fonction publique. Le programme du Conseil des ministres sera aussi fourni. La feuille de route de l'Assemblée nationale et du Sénat s'annonce d'ores et déjà chargée. Le projet de loi de finances devrait être particulièrement consistant, avec de multiples mesures visant les collectivités. Egalement au menu du Parlement: le projet de loi «création» porté par la ministre de la Culture, Fleur Pellerin. Les risques d'embouteillage ne sont pas minces.

Grandes régions

L'exécutif ne devra pas seulement s'activer sur le front parlementaire. Il lui faudra aussi donner corps à la réforme des services déconcentrés de l'Etat dans les futures grandes régions. Un vaste chantier que les élus scruteront à la loupe. Car un grand rendez-vous se profile: les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015. Se déroulera, là, le dernier scrutin local avant 2020. D'ores et déjà, la compétition est âpre.

L'emploi et la sécurité dans les transports y occupent une place centrale. Pour les têtes de liste, il s'agira aussi de promouvoir une certaine idée de leur territoire. La loi «Notre» du 7 août 2015 a beau constituer l'ultime volet de la réforme territoriale, la messe n'est pas dite pour autant. De multiples chantiers extra-législatifs vont être mis en place. Parmi eux, la constitution, avant le ler janvier 2016, des fameuses intercommunalités de plus de 15000 habitants. Ce seuil est, certes, assorti de plusieurs adaptations. Il va cependant obliger de nombreuses intercos à changer de périmètres. Dans le même temps, les projets de communes nouvelles vont s'accélérer. Parmi les maires élus pour la première fois en 2014, cette forme de fusion fait un tabac. Dans le même mouvement. certains d'entre eux prônent la fusion entre conseils départementaux et conseils régionaux. Tous ont pris acte de la baisse des dotations et de la raréfaction de l'argent public. Ils entendent désormais peser sur le programme de leur candidat à la présidentielle. Jean-Baptiste Forray





Le nœud gordien de la baisse des dotations

Pour le gouvernement, le premier devoir de rentrée consiste à calmer la colère des élus locaux contre la baisse des dotations, prévue pour éclater le 19 septembre prochain, lors d'une journée nationale d'action organisée par l'Association des maires de France. Dès le 27 août, Manuel Valls a donc, en gage de bonne volonté, confirmé que le milliard d'euros de soutien à l'investissement local promis en mai sera bien inscrit dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2016. Cette aide, au financement encore flou, était demandée par les associations d'élus locaux qui mènent le combat depuis un an contre la baisse des dotations de l'Etat de 12,5 milliards entre 2014 et 2017, responsable selon elles de la chute «désastreuse» de l'investissement local de 25% sur la même période.

Ressources en berne

Or, s'il est attentif au niveau de l'investissement, l'exécutif n'en demeure pas moins inflexible sur la trajectoire de la baisse de ses concours. Il inscrira comme prévu dans le PLF un recul de 3,67 milliards d'euros de la dotation globale de fonctionnement,

identique à l'an dernier. Pas sûr dans ces conditions que le fonds de soutien à l'investissement local apaise la colère des élus. Nombre d'entre eux dénoncent les effets de la baisse des dotations non pas tant sur la section d'investissement que sur celle de fonctionnement, toujours plus déséquilibrée par une hausse continue des dépenses quand les ressources se raréfient. Le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert, minimise l'impact de la baisse des dotations qui ne représente que «1,8% des recettes de fonctionnement des communes». Celui qui dénonce, à propos du mouvement prévu le 19 septembre, «une manipulation d'une centaine de maires de grandes villes qui bénéficient d'une rente de situation» préfère allumer un contre-feu avec la réforme de la DGF, inscrite dans le PLF et destinée à la rendre plus «juste et plus lisible». Au mieux elle aidera donc à une meilleure répartition de la pénurie. Cédric Néga

AGENDA

Le 19 septembre, se tiendra la journée d'action nationale organisée par l'AMF contre la baisse des dotations.

8 - LA GAZETTE - 7 SEPTEMBRE 2015

ÉVÉNEMENT





Vers une revalorisation des rémunérations des agents?

En matière de salaires, la ren-trée des fonctionnaires sera «fructueuse» ou ne sera pas. Depuis le 17 juillet, un projet d'accord sur la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) est sur la table des syndicats, qui doivent se prononcer d'ici au 30 septembre. En cas d'absence d'accord majoritaire (signé par un ou plusieurs d'entre eux représentant, au total, au moins 50% des voix recueillies lors des élections professionnelles), les chantiers que le texte développe pourraient ne jamais être lancés.

Rendez-vous salariaux

Malgré quelques changements dans la version finale de l'accord. cette majorité devrait être très difficile à recueillir. Les premières orientations des syndicats seront connues à partir de la mi-septembre, explique Didier Pirot pour FO Territoriaux. Ce qui devrait bientôt mettre fin au «suspense».

En résumé, en termes de rémunérations, sont proposés une restructuration des grilles, un relèvement des bornes indiciaires. une transformation de primes en points d'indice, ainsi que la tenue de rendez-vous salariaux réguliers, dont le premier serait fixé en février prochain. Le texte prévoit également des carrières sur au moins deux grades, mais aussi une uniformisation de l'avancement d'échelon, ce qui mettrait fin à l'avancement au minimum cher à la FPT. Une mesure qui ne passe pas chez plusieurs syndicats.

D'autres projets sont franchement salués, comme l'abandon de l'inscription - initialement prévue des ratios de promotion de grade dans les décrets statutaires, les mesures en faveur des «reçuscollés», des agents de maîtrise, etc. «Le texte contient des avancées, mais elles ne sont pas significatives par rapport à cinq ans de gel du point et même quinze ans de perte de pouvoir d'achat », commente Jésus de Carlos pour la CGT. Et la plupart des chantiers prévus ne seraient lancés qu'à partir de 2017, ce que ne manquent pas de pointer certains observateurs... Agathe Voyard

AGENDA

D'ici à fin septembre, les syndicats doivent se prononce sur le projet d'accord «PPCR»



La mixité sociale, fil rouge du nouveau texte sur le logement

nnoncé en réaction aux atten-A nnonce en reaction aux en pro-tats du début d'année, un projet de loi «égalité et citoyenneté» est actuellement en préparation. La mixité sociale sera le leitmotiv de ce texte porté par la ministre du Logement Sylvia Pinel. La loi cherchera donc à améliorer la mixité sociale à l'échelle des quartiers et des immeubles grâce à une meilleure répartition des ménages concentrant le plus de difficultés sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Trois volets

Le logement social sera l'un des grands leviers du texte, qui comporte trois volets: le premier vise à mieux répartir l'effort de production sur l'ensemble du territoire, en accroissant la force de frappe des préfets à l'encontre des communes ne respectant pas leurs objectifs en termes de production de logements sociaux. La prise des arrêtés de carence va être harmonisée aux niveaux régional et national.

Le second volet concerne les politiques d'attribution des logements sociaux et place les intercommunalités dotées d'un programme local de l'habitat en chefs d'orchestre: elles devront élabo-

rer des stratégies intercommunales d'attribution des logements sociaux, en concertation avec les bailleurs et les réservataires, travailler sur la mutualisation des contingents, la mise en place de critères communs d'attributions... Deux groupes de travail réunissant des intercos ont été installés cet été au ministère du Logement afin de réfléchir à la mise en œuvre de ces politiques et au fonctionnement des conférences intercommunales du logement, qui pourraient être généralisées par le projet de loi.

Dernier volet, agir sur la politique des loyers dans le logement social pour permettre de loger dans des quartiers plus «favorisés» des ménages à faibles revenus. Le bailleur social serait autorisé à diminuer le loyer d'un logement et à compenser cette baisse par une hausse du loyer d'un logement situé dans un quartier dont les habitants ont des revenus moins élevés. Delphine Gerbeau

AGENDA

La concertation avec les acteurs aura lieu durant l'automne, et le projet de loi sera présenté en conseil des ministres en décembre.

LA GAZETTE • 7 SEPTEMBRE 2015 • 9

ÉVÉNEMENT



Des contrats de ville à signer... puis à faire vivre!

Sur les 438 contrats de ville Sinitialement attendus pour le 30 juin 2015, seuls un peu plus de 320 ont été signés à la fin août, selon un décompte du ministère de la Ville. «Après un départ poussif, nous assistons depuis début juin à plus d'une signature de contrat de ville par jour, se félicite l'entourage de Myriam El Khomri. Environ 90% des contrats seront signés d'ici au 30 septembre.» En contrepartie de l'assouplissement de ce calendrier jugé trop contraignant par les acteurs locaux, la secrétaire d'Etat à la Politique de la ville a réclamé une réforme en profondeur de leurs pratiques. Le message semble avoir été entendu.

Montée en puissance des intercommunalités

Si elle n'est pas totalement garantie, la mobilisation des politiques de droit commun en faveur des quartiers prioritaires serait en bonne voie. Un conseiller de Myriam El Khomri remarque ainsi «la présence quasi systématique dans la signature du contrat de ville du conseil départemental, du conseil régional, de Pôte emploi, de la CAF et du rectorat». Le portage des contrats par les

intercommunalités devrait également faciliter la concrétisation des promesses du gouvernement en matière de développement économique ou de mixité sociale. Les 1100 conseils citoyens déjà prévus – les 400 restants devront faire l'objet d'un avenant – ambitionnent, eux, de rendre la participation des habitants moins institutionnelle.

Les contrats de ville seront complétés dans les prochains mois par divers documents stratégiques. C'est notamment le cas des conventions intercommunales de gestion des attributions de logements sociaux, des pactes financiers et fiscaux, ainsi que des conventions pluriannuelles de renouvellement urbain. C'est seulement ensuite, en fonction de la mobilisation effective des moyens des partenaires comme de la qualité de ces annexes, que la réussite de la réforme de la politique de la ville sera attestée... ou non. Hugo Soutra

AGENDA

Tous les contrats de ville doivent étre signés d'ici à fin 2015. Les premières conventions de renouvellement urbain devraient voir le jour dans la foulée.



Les collectivités au cœur du projet de loi «création»

Dès le 16 septembre, les députés vont entamer l'examen du projet de loi «liberté de création, architecture et patrimoine» (projet de loi «CAP»). En plus de 40 articles, le texte marie grands principes et dispositions techniques et aborde des champs aussi divers que le spectacle vivant, les arts plastiques et la musique, l'architecture, la protection du patrimoine bâti, l'archéologie préventive, les musées, les bibliothèques (lire «La Gazette» du 20 juillet 2015, p. 8-9). A priori, la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, ne devrait pas affronter de levée de boucliers, son projet de loi étant, globalement, perçu comme une avancée.

Zones de flou

Néanmoins, la bataille des amendements s'annonce rude car les intéressés voudraient aller beaucoup plus loin que la ministre de la Culture sur la plupart des points. Parmi les objectifs visés figurent l'affirmation du service public de la culture et de la liberté du programmateur, la définition de la politique de labellisation de l'Etat, la reconnaissance du rôle scientifique des archéologues territoriaux,

le cadrage juridique des futurs plans locaux d'urbanisme patrimoniaux, etc. Professionnels et élus locaux ont mis à profit l'été pour tenter de gagner à leur cause les parlementaires croisés dans les festivals. Celui d'Avignon notamment a donné lieu à de nombreux apartés sur les zones de flou de ce texte.

Autre front à prévoir, celui des grands absents: les archivistes et les acteurs de l'éducation artistique et culturelle, qui comptent, eux aussi, sur les amendements parlementaires pour intégrer leurs secteurs respectifs dans le texte. Les premiers demandent notamment que la définition légale des archives prenne en compte les données numériques et que la loi autorise la mutualisation, entre collectivités des archives dématérialisées définitives. Pour les seconds, l'enjeu réside, entre autres, dans l'affirmation de cette compétence dans les politiques culturelles locales. Hélène Girard

AGENDA

La commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, examinera le texte le 16 septembre.

10 - LA GAZETTE - 7 SEPTEMBRE 2015



De la loi de transition énergétique à la COP 21

C'est le 18 août que la loi relative à la transition énergétique a été promulguée, mettant fin à un long débat parlementaire. Il s'agit désormais de rendre applicable ce texte, car il ne trace bien souvent que les grandes lignes d'une mise en mouvement des territoires, des entreprises et des citoyens. Certes, près de 50 dispositions sont d'ores et déjà applicables. Il reste donc aux services du ministère de l'Ecologie à produire les textes d'application manquants. Ils ont d'ailleurs anticipé ce travail et une moitié de ces textes était prête à être envoyée en consultation dès la fin août, tous devant être publiés avant la fin de l'année. Le premier chantier de la rentrée pour les collectivités consistera donc à peser lors de cette phase de consultation, le diable pouvant se cacher dans les détails...

Nouvelles exigences

Comme le souligne Nicolas Garnier, délégué général de l'association Amorce, «c'est aussi lors des débats sur le projet de loi de finances que doit se concrétiser une grande partie des mesures de la loi de transition énergétique». Il insiste également sur

l'importance de «la volonté des acteurs locaux», qui vont avoir à mettre en œuvre des politiques publiques intégrant ces nouvelles exigences réglementaires et, concrètement, à développer des projets et à accompagner les entreprises et les citoyens.

L'autre grand sujet de cette rentrée est, bien évidemment, la conférence internationale sur le climat, qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre à Paris. C'est sa prochaine tenue qui a poussé le gouvernement à finaliser la loi relative à la transition énergétique, pour se montrer exemplaire et plus crédible lors des négociations avec les autres Etats. Jusqu'à la fin du mois de novembre, les événements et les contributions vont se multiplier afin de faire monter la pression sur les pays participant à ce processus de négociation, avec l'espoir d'aboutir à un accord pour lutter plus efficacement contre le changement climatique. Arnaud Garriques

AGENDA

La conférence internationale sur le climat de Paris se déroulera du 30 novembre au 11 décembre.

Et aussi...

Valeurs locatives

Le gouvernement doit remettre cet automne au Parlement un rapport sur les résultats des calculs de taxes basées sur les nouvelles valeurs locatives des logements de particuliers déterminées dans cinq départements à titre d'expérimentation. Selon les conclusions, le gouvernement décidera des modalités et de l'ampleur de la réforme à mener.

Emprunts toxiques

Les collectivités victimes d'emprunts toxiques devront choisir entre le fonds de soutien et le tribunal. Le gouvernement travaille actuellement sur un aménagement de ce fonds pour le rendre plus attractif. Une série de jugements est, par ailleurs, attendue cet automne. Des issues favorables pour les plaignants pourraient convaincre des collectivités de choisir la voie iudiciaire.

Déontologie

Le projet de loi «déontologie, droits et obligations des fonctionnaires» nouvelle mouture (25 articles) devrait être examiné en commission par l'Assemblée le 16 septembre et en séance publique à partir du 6 octobre. Objectif: une adoption d'ici à la fin de l'année.

Télétravai

Un projet de décret sur le télétravail dans la fonction publique entre dans la dernière ligne droite de son parcours réglementaire. Il devrait être examiné par le conseil commun le 24 septembre. Après plusieurs réunions préparatoires fructueuses, l'avis pourrait être positif sur ce texte qui intéressera de nombreux territoriaux.

Commande publique

A compter du 1" octobre, le seuil de dispense de procédure sera relevé de 15 000 à 25 000 euros hors taxe. La consultation relative à la transposition de la directive «concessions» sera close le 30 septembre. Le monde de l'achat public pourra aussi donner son avis sur les projets de décrets d'application du nouveau code des marchés publics, issu de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Accessibilité

Date fatidique pour déposer un dossier de demande de délai afin de se conformer au volet «accessibilité» de la loi «handicap», le 27 septembre devrait être un jour d'embouteillage dans les préfectures: le 1" juin seulement 0,5% des dossiers attendus avaient été déposés.

Santé

Après son passage à l'Assemblée, le projet de loi «santé» arrive au Sénat le 14 septembre. Alors que les députés ont voté un «pacte» incitatif, des sénateurs veulent aller plus loin dans la contrainte pour pousser les médecins à s'installer dans les déserts médicaux

Grand âge

Deuxième lecture cet automne pour le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement. La mesure phare, la revalorisation de l'allocation personnalisée d'autonomie, doit, comme l'ensemble du texte entrer en vigueur dès le 1° janvier 2016. Egalement au menu: le soutien au développement de l'aide à domicile.

Numérique

Porté par Axelle Lemaire, la secrétaire d'Etat chargée du Numérique, le projet de loi wumérique, se projet de loi wumérique sera présenté mi-septembre au public, qui aura trois à quatre semaines pour le commenter. Il sera soumis au conseil des ministres à l'automne pour une première lecture début 2016. Au menu: open data, données personnelles, fracture numérique, etc.

LA GAZETTE • 7 SEPTEMBRE 2015 • 11

« François Hollande attendu au tournant sur les réformes » - Les Echos

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

François Hollande attendu au tournant sur les réformes

 Le chef de l'Etat tient ce lundi sa sixième grande conférence de presse.

• Une loi sur le droit du travail sera présentée au Parlement début 2016.

lly a unan. Il avait tenté de bourner la page d'une rentrée calamiteuse, marquée par l'éviction d'Arnaud Montebourg, l'affaire Thévenoud et le livre de Valérie Trievweiler. Au le livre de Valérie Trievweiler. Au debut de l'ambe. Il lui avait failu faire face à un contexte très lourd, celui des attentats. En dépit de la crise des réfugées et d'une menace terroriset toujours réelle, sujets qui devraient occuper une large place de son intervention. Prançois Hollande aborde sa sixième grande conférence de presse. ce lund à l'Elysee, avec une pression un peu moins forte. Mais avec toigious la même contrainte: bataillier pour montrainte re la politique en la politique

d'euros (lire page 4). Et, sur le contenu des prochaines réformes, notamment sur le marché du tra-vail. Manuel Valls s'étant dit prêt à « aller loin », François Hollande, qui a conditionné sa candidature en 2017 à l'inversion de la courbe du chômage, répète depuis des mois qu'il fera des réformes » jusqu'au qu'il fera des reformes » Jusqu'us va bout ». «Nous n'attendrons pas » a-ti-lj ure le l4 Juillet. « Le vuis continuer » a-ti-le nechechi fin août. Vingt mois après l'annonce du pacte de responsabilité et à vingt mois de la présidentielle. Il lui faut » scander la fin du quinquennat « Si m'y pavient pas, sa conférence de presse seru un échec », prévient un ancien conseillet. « Plus vite et plus fort. La marche arrière. cen les sijumais bon », avoue un de ses proches.

« Des Fertöffines et all social »
Carl « un légar vent se répand dans
les volles », la croissance reste molte
et volles », la croissance reste molte
et volles », la croissance reste molte
et pas
encyre et au rendez-vous. « Tous les
encyre et au rendez-vous. « Tous les
paragidents de la reprise son il tou natis il
y a dans « Possiba en u tenor du gouvernement, rappelant que », en 2017,
et il raparagio et possiba et l'enfre ou le paragio et possiba C'est
l'enfre ou le paradis; es quase ou qu
acusse », François Hollande ne doit

Pierre Alain Furbury plurbury@lesechos.fr appelle - un discours économiste et fiscaliste qui lasse ». Mais bien moni page d'une rentrée calamiteuse. « une certaine idée de la France »,

uer qui a un cap, une contenue es « une certaine idée de la France », selon une formule du general est de la general « Leprésident inter passehg dis hurraut. Al a Bray », dison à l'Ebyse. Slì juge le Code du travail com-piexe et illisible, François Hollande marche sur des œufs. Il prend garde, avant le débat budgétaire, à ne pas creuser le fossé avec la gau-che. Il entend lever les freins des entreprises, pas détriotore les froits des salaries. « Des réformes et du social, Pas sadetintoire les droits des salaries. « Des réformes et du social, Pas sadetintoire la la tinté de raussure. Derrè çe, a l'y as onné lécto-rat », souligne un de ses partisans.

A mi-chemin entre l'annonce du pacte de responsabilité et la présidentielle, il entend montrer que « la France avance ».

Le chef de l'Etat est néanmoi Le cher de l'Etat est neanmoins bien décidé à avancer. Après la remise, mercredi, du rapport Com-brexelle, une concertation s'enga-gera avec les partenaires sociaux, avec éventuellement (mais pas for-



La sixième grande conférence de presse du chef de l'Etat se tiendra à l'Elysée. Photo Hamilton/RÉA

La difficile équation d'une nouvelle majorité

es affaires du monde, de Flurope, de la France et la Polittique... A côté des grands dossiers qui seront abordes par Françeis Hollande au cours de la rengeis Hollande au cours de la rengeis Hollande au cours de la refugies. COP21, economie...), les questions sur la majorité président le le devarient pas manquer. Tant celle ca desemble mal en point. A trois mois pile des silections régionales-les-Get13 décembre 2015-, le Fa fait le deutil de l'unité. Malgré les appès répétés de Jean-Christophe Cambadelis, son premier sercetaire, à une « grande alliance populare » et cœus du Premier ministre. Manuel Valts, allant dans le même sens, il n'y aura aucune liste com-

ANALYSE Grégoire Pouss

Gregore Pousseegue
miters pierse du rassemblement
de la gauche s'il veut avoir une
chance d'erre rédiu en 2017. Avec le
Parti de gauche de Jean-Luc Médichon, le sujet est clos puisque le
divorce est acté depuis longtemps.
Le rassemblement doit d'abord se
faire au sein même du IPS, où la disdiace entre les frondeurs et l'alle
droite du parti, qui se fait de plus en
plus entendre, devient de plus en
plus entendre, devient de plus en
plus grande. Difficile synthèse en
perspective pour François Hollande: d'abord rassurer sur les fondamentaux du IPS et envoyer des-Manuel Valls, allant dans le mémes sens, il n'y aura aucune liste combinume avec les écologistes au premier tour. La seule allaine ces limites à celle, traditionnelle, avec les radicaux de gauche. Nécessaire mais pas suffisante. Et il y a l'après-régionales. A moins devingt mois du premier tour de félection présidentielle, François Hollande doit aussi poser les presentations de la majorité et l'autont d'ambient de la majorité et l'autont d'ambient de la majorité et l'autont d'ambient d'ambient d'autont d'autont d'ambient d'autont d'auton

nouvelle domane us errorice. One nouvelle domane peut ignorer. Avec les écologistes, sur lesquels compte le président puisqu'ils ont entemps normait un aillie naturel et ontcomtibués as victoire en 2012. In situation va en se compliquant. La crise à Europe Ecologie Les Verts situation va en se compliquant. La crise à Europe Ecologie Les Verts (EELV) vient ajouter de la confusion dans un paysage de gauche déjà largement fragmente. « Cela pése à courri terme mais ciarifle à long arme », espère un député. En quituant EELV de manifer fincassante à la fin du mois d'août, François de Rugy et Jean-Vincent Placé – des

Les Verts complique un peu plus la donne pour le chef de l'Etat en quête de rassemblement en vue de 2017.

coprésident et président des grou-pes EELV à l'Assemblée nationale et au Sénat - ont crevé l'abcès d'une crise qui couvait depuis de longs mois. Or cette décomposition de l'écologie politique a aussi des implications pour le Parti socialiste. Pour l'instant, François Hollande ne peut qu'observer cette crise et agir en cuilsse pour que François

agir en coulisse pour que François de Rugy et Jean-Vincent Placé structurent au plus vite leur nou-veau mouvement. Ce que les inté-

Baisse d'impôt : ceux qui vont en bénéficier

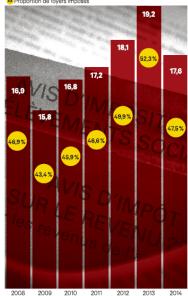
Pour eviter un effet « saupoudrage », l'exécutif pourrait opter pour une mesure concernant moins de contribuables que la baisse de cette année.

Même baisser les impôts peut tour-ner au casse-tête politique. Pour tenter de calmer l'exaspération des contribuables à moins de deux ans de l'election présidentielle. Fran-çois Hollande devrait annoncer ca und l'amiliards de baisses d'impôt pour 2016. Les simulateurs de Berry tournaient encore ce weck-end et les derniers arbitrages devalent être

les demiers arbitrages devalentêtre rendus dimanche. C'est dire si le ciblage de la mesure s'avère délicat. Le cahier des charges est de servir les classes moyennes, celles situées dans le 6º ou 7º décile de revenu, tout en neutralisant la mesure pour les plus alsés. Exit, en effet, la baisse de la CSG à l'attention des ménages les nlus nauvres. des ménages les plus pauvres, défendue par l'ex-Premier Ministre Jean-Marc Ayrault.

Répartir la « cagnotte » Problème : la « cagnotte » à répartir se monte à seulement 2 milliards d'euros. Cela correspond au mon-tant qu'il restait à redistribuer dans le volet « solidarité » du pacte de responsabilité (5 milliards d'euros au total). Cest moins que la baisse d'impôt de 2015, de 3,2 milliards d'euros, et qui n'a déjà pas con vaincu les Français de la « pause fis cale ». Aussi les débats ont ils notamment porté sur le nombre de beneficiaires. L'une des options étures diées consistait notamment de diées consistait notamment à l'4%. Sachant que, plus la baisse d'impôts touche un public large, plus le risque de « saupoudrage » grandit. Sauf surprise, cette nouvelle baisse d'impôts devrait bénéficier à moins de contribubles que celle de 2015, qui a fait 9.46 millions de gagnants (« Les Echos » du 4 seotembret. cale ». Aussi les débats ont-ils septembre). Autre écueil : si un trop grand

Impôt sur le revenu : les foyers imposés millions de foyers, sur les revenu Proportion de foyers imposés



* LES ÉCHOS * / SOURCE : DGFIP / PHOTO : RÉA l'impôt, cela renforce le ressenti-

ment de la minorité de Français qui

restent imposables, même si tous les foyers paient de la CSG ou de la TVA. Une nouvelle mesure sur le barème de l'impôt sur le revenu ris-que de relancer le débat sur le

consentementà l'impôt. Le ministre des Finances, Michel Sapin, a affi-

Bonnes recettes pour l'ISF

Le rendement de l'impôt sur Le rendement de l'impot sur la fortune est bien parti pour battre un nouveau record cette année. Les recettes de l'ISF ont augmenté de 17%, à 3,291 mil-liards d'euros au premier semestre, selon des chiffres publiés par le site Tout-sur lisfcom et confirmés par Bercy. Une progression, plus suriis.com et confirmes par Bercy. Une progression, plus rapide que la prévision faite en début d'année (+7 %), liée à la bonne tenue des prix de l'immobilier et aux rentrées de la cellule de régularisation. Ces données tiennent compte des données tiennent compte des versements de la part des patrimoines supérieurs à 2,57 millions d'euros, tenus de faire leur déclaration en juin. Pour les autres assujettis à l'ISF, dont le patrimoine est compris entre 1,3 et 2,57 milcompris entre 1,3 et 2,5 7 mil-lions, un nouveau constat sera fait fin septembre. Néanmoins, il n'est pas certain que Bercy revoie à la hausse sa projection de recettes pour l'ISF. « Nou sommes en ligne avec la prév sion », y indique-t-on.

bre de contribuables impos son niveau de 2010. En fait, les esti-mations de Bercy pour 2015 mon-trent qu'on est déjà retombé à ce niveau-là cette année. Entre 16,5 et 17 millions de Français étaient assujettis à l'impôt sur le revenu cette année, contre 16,8 millions en 2010.

annee, contre is,8 milions en 2010.

La mesure devrait dès iors viser avant tout à rendre l'impôt moins lourd pour les contribuables situés dans le bas du barème, avec notamment une « marche » à l'entrée qui sera moins haute et une pente moins forte ensuite. Une chose est sûre, les classes moyennes supérieures ne seront toulours pas rieures ne seront toujours pas concernées.



Dossier : impôts, la nouvelle promesse de Hollande sur lesechos.fr

« Une des raisons du malaise, c'est que le cap n'est toujours pas clair »



Quel est, pour le chef de l'Etat, l'enjeu principal de sa conférence de presse ? Cest de donner, pour la demière partie du quinquennat, une lisibilité à sa stratégie. Une des raisons du malaise des Français, c'est que le cap n'est toujours pas clair. On vient de le voir avec la crise des réfugiés. Après un long silence géné, le président se rallie tout d'un coup à la solution des quotade de réfugiés avancée par Aquagela Merkel et la Commission euro-benne. Où est exactement Fran-benne. Quel est, pour le chef péenne. Où est exactement Fran-çois Hollande ? Il y a des effets cois Hoilande ? Il y a des entest d'annonce sans que les Français soient capables de lire ce qu'il entend faire d'ici à 2017. On l'a vu, encore, à La Rochelle parmi les siens : la ligne Hollande riest pas lisible et, quand elle l'est, pour cer-tains, elle ne convaine pas. Après le tout fiscal, le chef de l'Etata pro-mis une baisse des innofts « audi nis une baisse des impóis « quoi qu'll arrive ». Mais qui va être tou-ché ? Comment va-t-elle être financée? Il est urgent pour luide dissiper le flou, qui renforce la dif-ficulté des Français qui ont voté pour lui de décoder son projet et con processes de la contra de la contra pour lui de décoder son projet et contra contra la contra la contra pour lui de décoder son projet et contra la contra la contra la contra pour lui de décoder son projet et contra la contra pour lui de décoder son projet et ses perspectives. S'il veut se don-ner la possibilité de revenir au cœur du jeu politique, il doit faire des choix. Et donc tourner défini-tivement le dos à la fameuse « synthèse ».

Comment analysez-vous sa stratégie en cette rentrée ? Il tente d'éviter le processus de marginalisation dans lequel il était coincé il y a à peu près un an. A l'époque, il était sorti des écrans radar, sa cote de popularité s'était

« Sans les couches populaires un candidat de gauche ne peut pas espérer gagner. »

effondrée et il ne semblait plus guère avoir de marge de manœuvre dans son jeu. Mesu-rée par l'Ifop, sa cote de satisfac-tion était tombée à 17 %, un record sous la V^e République. L'effet Il janvier a remis le président en selle. Cet effet existe encore mais s'est sensiblement atténué. En août 2015, 24 % des Français déclarent leur satisfaction à son égard, ils étaient 29 % fin janvier. Pour se reconstruire une image Pour se reconstruire une image de capacité présidentielle et de candidat, François Hollande jette dans le débat public des proposi-tions - le geste fiscal pour les ménages - censées améliorer à terme la situation de certains seg-ments de la population, en parti-culier les classes moyennes et consulaires. Il seferno évalement culier les classes moyennes et populaires. Il s'elforce également de retisser une majorité moins divisée et plus solide en erroyant des signaux aux écologistes, via la conférence climat. Et il a toujours le soud d'assurer son personnage sur le terrain régalien, consciur que le bât blesse sur l'exercice du

dit

Mais l'ampleur du rattrapage
qu'il doit effectuer est vertigineuse, et reconquéri les couches
populaires, sans lesquelles un
candidat de gauche ne peut pas
espèrer gagner, ne sera pas aisé.
Sans compter qu'il est rejeté par
nombre d'alliés du Parti socialiste: seuls 30 % des sympathisants écologistes déclarent être
satisfaits du président...

compliquée que celle de Nicolas Sarkozy ? Elles sont comparables. Tous deux auront du mal à rassembler leurs camps. D'un côté comme de l'autre, les fractures sont profon-

« La ligne sociale-libérale portée par Emmanuel Macron et Manuel Valls fait son chemin, ce qui accroît les tensions et la fracture. »

des. Pour François Hollande, réu-nir le puzzle qu'est devenue la gauche française ne sera pas une inice affaire. Surtout qu'il a affaire à un électorat plus divisé qu'il ne l'était en 2012. La ligne sociale-libérale portée par Emanuel Macron et Manuel Valls fait son chemin, ce qui accrolt les tensions et la fracture. Nicolas Sarkozy a lui aussi matère à s'inquiéter. En debors du novau dur des électeurs de son du novau dur des électeurs de so parti, il peine à convaincre l'ensemble des électeurs de droite etducentre. Dans les sondages du premier tour de la prochaîne pré-sidentielle, il est deuxième, der-rière Marine Le Pen mais avec une avance très faible sur François Hollande et Manuel Valls. Tout reste très ouvert.

Le président a-t-il raison d'amorcer un mea culpa sur ses débuts ? Nicolas Sarkozy s'y était essayé un peu tardivement. Françoi. un peu tardivement. François Hollande, lui, le fait plus tôt. Mais il doit sa máis Hollande, Iul, le l'ait plus tot. Mais il doit se méfier et faire très attention. Car c'est une stratégie à double tranchant. Les uns y verront une preuve d'honnêteté. Mais cela peut aussi être interprété comme un certain amateurisme. comme un certain amateurisme.

Dans la mesure où le chômage
reste extrêmement élevé et où le
redémarrage de la croissance est
en dessous de celui de la zone
euro, dire que l'on s'est trompé
dans des choix lourds, expliquer
qu'on aurait dû faire le contraire
deconvulé na ofit s'est recondrole decequel'on afait, c'est prendre le risque que cela soit perçu comme expliquant les mauvaises perfor-



L'intégralité de l'interview sur lesechos.fr

Les prévisions du déficit public français

La baisse d'impôt va peser sur l'effort budgétaire structurel, qui devrait être inférieur aux 0,5 % de PIB promis en 2016.

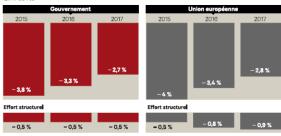
Frédéric Schaeffer

In'y apsque les Français qui atten-dent des précisions sur le geste fiscal promise quolqu'il arrive » par Fran-çois Hollande. La Commission européenne va également suivre avec attention les amonces du che' de l'Etat. Après avoir vailié du bout des lèvres la trajectoire de déficit de la France avant l'été, Bruxelles attend avec impatience le projet de budget pour 2016. Présenté en Conseil des ministres le 30 septem-bre, le texte doit être transmis à la Commission mi-cotobre, après quoi Commission mi-octobre, après quoi celle-ci aura jusqu'à la fin novembre

pour faire sa recommandation. Le l^{er} juillet dernier, Bruxelles avaitdits'attendre àcequela France respecte ses objectifs de déficit publicen 2015 et 2016 (-3,8 % du PIB et –3,3 % respectivement), en dépit d'un effort budgétaire structurel inférieur à celui recommandé par la Commission. Dit autrement, la France mise principalement sur le retour de la croissance et la persis-tance de taux d'intérêt bas pour réduire son déficit, là où Bruxelles préférerait la voir faire davantage d'économies. Et de conseiller même à Paris d'affecter à la réduction du déficit d'éventuelles bonnes nouvel-les sur le front des recettes fiscales...

n baisse d'impôt promise par ande pour 2016 ne va pas fran chement dans ce sens. La mesureva

Un effort budgétaire insuffisant l'an prochain



mécaniquement réduire de l'ordre de 2 milliards l'effort structurel en recettes. Bercy a beau promettre que la baisse d'impôt sera financée par de nouvelles économies, la tâche s'annonce très compliquée (« Les Echos » du 31 août).

La France sous surveillance Du coup, l'ampleur de l'effort struc-turel promis par Paris pour 2016 se trouve fragilisée. Problème, la trouve fragilisée. Problème, la France s'était déjà contentée du minimum, en affichant au prin-temps un objectif d'ajustement structurellimité 30,5 % de PiB pour 2016. Un objectif bien en deçà de l'effort de 0,8 % recommandé par Bruxelles (et obtenu qui plus est au potentielle qui a fait tiquer le Haut Conseil des finances publiques). Abaisser encore cet objectif, comme Paris devrait le faire, pour-

comme Paris devrait le faire, pour-rait mal passer auprès de la Com-mission et de certains partenaires européens. «La stratégie d'assainis-sement des finances publiques fran-çaises repose pour nous sur un scé-nario économique crédible mais nous pensons en même temps que l'effort de réduction des dépenses doit être aussi, conforme à ce qui l'effort de réduction des dépenses doit être aussi conforme à ce qui est recommandé à la France par ses partenatres », a insisté mardi dernier le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. Etde juger « absolument oruclal » que la France « pour suive et renforce » son effort de ré-

duction du déficit et de réformes. Pour calmer les plus orthodoxes de la Commission, Paris ne cesse d'insister sur sa capacité à atteindre d'insister sur sa capacité à atteindur ese objectifs de déficit nominal. «Ils ne dépasseront pas 3 % de la richesse nationale en 2017 », a indique récem-ment François Hollande « Ce qui est important pour la Commission est que nous soyons en dessous de 3 % assure un proche du gouvernement. En tenant nos objectifs de défi-cits nominanes. Pauvelles n'ille pass

« Accessibilité des lieux aux handicapés : le couperet se rapproche » - Les Echos

Accessibilité des lieux aux handicapés : le couperet se rapproche

SOCIÉTÉ

Les établissements recevant du public ont jusqu'au 27 septembre pour déposer leur programme de travaux.

A partir du ler octobre, ceux qui n'auront pas fait la démarche seront passibles d'une amende.

Solveig Godeluck sgodeluck@lesechos.fr

« Plus belle lavie ensemble ». A partir de ce lundi, France Télévisions diffuse en prime time une déclinaison de sa série populaire, sur le thème de l'accessibilité des établissements recevant du public. On y verra des livreurs, des handicapés, des voyageurs chargés de bagages confrontés à la jungle urbaine. Vendredi, le Premier ministre, la ministre des Affaires sociales et la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées se sont mobilisés pour « lancer la campagne du gouvernement sur l'accessibilité universelle ».

Une initiative qui laisse de marbre Nicolas Mérille, à l'Association des paralysés de France: « Ce qu'il fallait, c'est une vraie campagne de communication comme celles de la Sécurité routière », reproche-t-il. Selon lui, le gouvernement se réveille un peu tard pour inciter les entreprises et les services publics à se mettre en conformité: « Il ne reste plus que vingt jours pour déposer les agendas d'accessibilité programmée!» rappelle-t-il.

Beaucoup de temps perdu

En effet, le 27 septembre, tous les établissements recevant du public devront avoir fourni la preuve qu'ils ont installé les rampes d'accès ou les ascenseurs nécessaires, ou bien qu'ils engagent des travaux, avec une estimation du coût, les moyens de financement et le calendrier. A partir du le octobre, ceux qui n'auront pas fait la démarche seront passibles d'une amende allant jusqu'a 45.000 euros. « Nous allons porter plainte contre des collectivités ou des chaînes de magasins », menace Nicolas Mérille.

Beaucoup de temps a déjà été perdu. En 2005, le législateur avait laissé dix ans au public et au privé pour s'adapter. Les progrès ont été minces, car 60 % des établisse-



60 % des établissements sont toujours inaccessibles aux personnes handicapées. Photo Hamilton / RÉA

ments sont toujours inaccessibles aux handicapés. Il y a un an, le gouvernement a donc décidé de rallonger les délais de trois à neuf ans. Jusqu'à présent, on pouvait déroger à l'accessibilité pour protéger le patrimoine architectural, en cas de travaux disproportionnés, ou bien en l'absence de viabilité financière. Désormais, on peut aussi faire valoir un refus de travaux de la copropriété.

Les médecins protestent

Cela n'empêche pas certains profes-sionnels d'être vent debout contre les normes d'accessibilité. Les hôteliers et les bailleurs sociaux se sont insurgés. Les syndicats de médecins en font un thème de leur campagne électorale. MG France explique que le généraliste dont le tarif de consultation est bloqué à 23 euros depuis cinq ans n'a pas les moyens de se payer un ascenseur. La CSMF, autre grand syndicat de médecins. réclame des délais et des moyens. « Il aurait fallu des incitations fiscales et des dotations budgétaires spécifiques pour faire appliquer la loi », reconnaît Nicolas Mérille.

Quoi qu'il en soit, les entrepreneurs de rez-de-chaussée que sont les artisans et les commerçants ont, eux, cessé de se plaindre. « Plus on aura de handicapés dans nos boutiques, plus on sera contents l », explique le secrétaire général de l'Union professionnelle artisanale, Pierre Burban, qui se dit confiant dans le respect des délais. Et moque la lenteur avec laquelle la voirie et les transports publics s'adaptent. ■

« Numérique : le rapport qui bouscule le droit du travail » - Les Echos

Les Echos Lundi 7 septembre 2015 FRANCE // 05

Numérique : le rapport qui bouscule le droit du travail

SOCIAL

Le DRH d'Orange, Bruno Mettling, doit rendre mis-septembre son rapport à Myriam El Khomry.

Il remet en question le décompte horaire et veut élargir le concept de salariat.

Leila de Comarmond lecomarmond lecomarmondalleschos, fronte de traile ministre du Travail, ne va pas seulement être confrontée au dél de la baisse du chômage. Elle va devoir aussi reissier à l'appetit de son collègue de l'Economite. Emmanuel Macron, qui a bien l'intention d'agir

jet « datée de septembre dont « Les Echos » ont eu copie, plusieurs des 36 préconisations induisent une modification du Code du ravail.

Au-delà des questions d'étuzainen det formation, il traite en effet de l'enjeu des mutations du travail induites par le developpement du numérique et en particulier des nouvelles formes d'emploi du l'accompagnent. Bruno Mettling apporte d'allieurs sa pierre à l'ediffice du « compte personnel d'active du « compte personnel d'active de l'entre de

« Le temps de travail n'est plus un outil suffisant pour appréhender la contribution du salarié. » BRUNO METTLING

1

**Euntreprise étendue »
Plus globalement, il estime idispensable de « Carifile I es situations respectives de salariat et de ravilleur indépendant ». Le DRH propose ainsi d'éagrip le concept de salariat en s'approyeur sur de nouveux indice, les equis seraint issus d'une appréchation plus économique que juridique ». Degre d'autonomie du travail, décisionnaire de la remunération, exclusivit des services du travailleur sont cites son le comme critères.

Sil se garde d'évoquer frontalement les 35 heures, le DRH vient remettre en question l'instrument remettre en question l'instrument remettre en question l'instrument.



« 13 nouvelles « super régions » plus fortes oui mais... » - La Tribune

13 nouvelles « super régions » plus fortes, oui mais...

UNE RÉFORME EN MARCHE...

Au 1er janvier 2016, le nombre des régions métropolitaines passera de 22 à 13. D'ici le premier tour des élections régionales, le 6 décembre, La Tribune, média de l'économie des territoires, présentera chaque semaine le portrait de chaque nouvelle région et de ses enjeux à l'horizon 2020, terme du mandat des prochaines assemblées.

1erjanvier A l'organisation territoriale française sera profondément chamboulée. L'Hexagone dira adieu à ses 22 anciennes régions, remplacées par 13 nouvelles super-Régions dotées de compétences accrues, définies dans le cadre de la loi portant « Nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe), âprement discutée au Parlement durant des mois. Une nouvelle organisation censée donner un poids suffisant aux nouvelles régions pour qu'elles puissent s'affirmer économiquement dans le concert européen, à l'instar des Länder allemands qui ont manifestement servi de modèle.

De fait, avec leur taille et leurs nouvelles compétences les « super-Régions françaises » apparaissent mieux armées, sur le papier du moins. Avec la loi NOTRe, les Régions disposent ainsi de la compétence exclusive des aides aux entreprises. Il n'y a plus d'intervention économique propre des départements. Il revient aux Régions, en collaboration avec les autres collectivités locales cependant, de définir un schéma prenant en compte toutes les dimensions du développement économique de leur territoire.

MAÎTRISE DES TRANSPORTS ET AIDES AUX ENTREPRISES

Très concrètement, les Régions ont maintenant la haute main sur toute la chaîne des transports en dehors des agglomérations : gare routière, transports interurbains par car, transport scolaire, transport à la demande, ferroviaire (TER)... Les Régions sont aussi compétentes en matière d'aménagement du territoire, de professionnelle d'apprentissage. En revanche, elles n'ont pas obtenu la gestion des collèges, qui reste l'apanage des départements. Les Régions continuent donc de ne gérer que les lycées. C'est la première grande différence avec les Länder allemands, qui eux ont la responsabilité de l'éducation, du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Ce sont même les Länder qui rémunèrent et recrutent les enseignants. La loi NOTRe marque également un premier pas vers la décentralisation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. En effet, les Régions volontaires pourront se voir déléguer par 9,6 % l'État la coordination des acteurs du service public de l'emploi et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. En revanche, Pôle emploi reste dans le giron de l'État, au grand dam de l'Association des régions de France (ARF). En tout état de cause, avec un tel champ de compétences, les conseils régionaux vont disposer de réels pouvoirs.

C'est dans ce nouveau contexte qu'interviendront les prochaines élections régionales des 6 et 13 décembre. Actuellement, en métropole, la gauche détient l'ensemble des exécutifs régionaux, à l'exception de l'Alsace. Un quasi grand chelem qui, a priori, ne perdurera pas au lendemain du deuxième tour. Les nouveaux patrons de Régions sortis des urnes disposeront ensuite de cinq ans pour assurer le développement économique de leur territoire en fonction de leurs atouts respectifs. Mais, sans les ressources financières nécessaires, les Régions ne pourront pas assurer ce rôle moteur de relance qu'elles revendiquent.

DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES EN HAUSSE...

Cette question a donné lieu à une bataille de chiffonniers entre l'ARF et l'État. Alain Rousset, président PS de la Région Aquitaine et de l'ARF, réclamait que la part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE, ex-taxe professionnelle, qui rapporte environ 16 milliards d'euros) allouée aux régions passe de 25 % à 70 %. Finalement, l'État a décidé de n'accorder « que » 50 % de la CVAE aux Régions, à compter de 2017. L'ARF fait contre mauvaise fortune bon coeur en estimant que ce surplus de recettes va permettre aux Régions de « bénéficier d'une fiscalité en cohérence avec leurs compétences et

leurs investissements en faveur des entreprises ». Reste qu' Alain Rousset n'est pas certain que ceci soit suffisant pour lui permettre de tenir son objectif de « tripler les 700 millions d'euros annuels d'aides actuellement distribuées aux entreprises. Nous pourrions ainsi créer jusqu'à 80 000 emplois et inverser la courbe du chômage ». Et c'est le même Alain Rousset qui aimait dire : « Avec 70 % de la CVAE, nous aurions une puissance dans nos interventions équivalente à celles des Länder allemands »... On n'y est donc pas.

Alors, ces nouvelles 13 super-Régions sont-elles réellement armées pour relever les défis? Il est vrai qu'elles apparaissent comme « plus homogènes et avec des caractéristiques démographiques plus proches », comme le notait l'Insee dans sa dernière publication « La France des territoires » (« La France et ses territoires », collection Insee références). À l'avenir, aucune des nouvelles régions françaises continentales ne comportera moins de 2 millions d'habitants. Alors que c'était le cas auparavant, notamment pour le Limousin, la BasseNormandie, la Champagne-Ardenne, etc. Derrière les deux très grandes régions l'Île-de-France avec 11, 9 millions d'habitants et Rhône-Alpes/Auvergne, 7,6 millions - , suit un groupe de cinq régions de taille intermédiaire, comportant chacune cinq à six millions d'habitants (Nord-Pas-deCalais/Picardie; Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes; Languedoc-Roussillon/ Midi Pyrénées; Alsace/ChampagneArdenne/Lorraine; Provence-Alpes-Côte d'Azur).

QUE DEUX DE NOS RÉGIONS DANS LE « TOP 10 » DE L'UE

Au niveau économique aussi, la création de plus grandes régions dessine une carte où un nombre plus important de régions présente un poids économique intermédiaire (derrière l'Ile-de-France qui pèse pour près de 30 % du PIB français), ce qui n'était auparavant le cas que pour Rhône-Alpes et Paca. Désormais, ces deux régions additionnées à quatre autres (Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes: Nord-Pas-de-Calais/Picardie; Languedoc-Roussillon/Midi=Pyrénées: Alsace/ Champagne-Ardenne/Lorraine) représentent près de la moitié du PIB national (47,7 %).

Certes, mais au classement des plus gros PIB régionaux européens, les régions françaises sont globalement à la traîne. En les comparant à l'Allemagne, à l'Espagne et à l'Italie, seules deux régions hexagonales apparaissent dans le « top 10 ». L'Îlede-France figure même à la première place, avec un PIB de plus de 610 milliards d'euros, devant trois Länder allemands et la Lombardie italienne. La nouvelle entité Rhône-Alpes/Auvergne, avec un PIB cumulé de 230 milliards d'euros, se glisse à la septième place.

Mais, au-delà du PIB, ce qui compte pour permettre aux Régions d'agir, c'est le budget dont elles disposent et là, le retard français est considérable. Globalement, les Régions françaises disposent d'un budget égal à 28,7 milliards d'euros. Une somme qui représente 12 % du budget total de l'ensemble des collectivités locales (233,5 milliards d'euros en 2013) et... 1 % du PIB national. En comparaison, en Allemagne, les Länder disposent d'une force de frappe d'environ 300 milliards d'euros, soit... 13 % du PIB national.

Ce n'est donc pas gagné. D'autant plus que la loi NOTRe n'a pas mis fin à ce qu'Alain Rousset dénomme le « mal français », c'est-à-dire cet amoncellement de structures parallèles qui, en réalité, rendent les mêmes services. D'où les lourdeurs administratives, les lenteurs dans la prise de décision. « Rien que pour les aides aux entreprises et la politique économique, l'État dispose de trois leviers : la BPI, les diverses agences et les services déconcentrés de l'État. Et en plus il y a les Régions. Comment voulez-vous éviter les doublons avec ce système? », constate Alain Rousset.

L'Association des Régions de France regrette que la loi NOTRe n'ait pas permis une nette clarification en matière d'accompagnement des PME. Les Régions ont davantage de possibilités, certes, mais il faudra sans doute attendre une nouvelle loi pour qu'elles soient enfin réellement maîtresses de leur destin... Mais est-ce vraiment la volonté de l'État jacobin français?

par Par Jean-Christophe Chanut

« Les services déconcentrés s'adaptent à la nouvelle carte » - La Tribune

Les services déconcentrés de l'État s'adaptent à la nouvelle carte

LA QUÊTE DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES

Le gouvernement a désigné les nouveaux « chefs-lieux » provisoires des nouvelles régions. Il n'y a pas de surprise. En revanche, la nouvelle organisation conduit l'État à supprimer des postes de préfets régionaux et de directeurs d'agence régionales de santé. Des mesures compensatoires sont prévues pour les villes perdant leur statut de préfecture régionale.

e gouvernement ne s'est pas pris L la tête. Lors du Conseil des ministres du 31 juillet, pour désigner les chefs-lieux des sept nouvelles régions qui se substitueront par regroupement le 1er janvier 2016 à seize régions actuelles (six autres restant inchangées), il a choisi les villes les plus peuplées des nouvelles régions. Sont donc élues : Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Rouen et Toulouse. Le chef-lieu de la région Al-Champagne-Ardennes/Lorsace/ raine. c'est-àdire le d'implantation de la future préfecture de région, avait déjà été fixé par la loi du 16 janvier 2015. Et, bien entendu, il s'agit de Strasbourg. Mais attention, comme le prévoyait la loi de janvier 2015 instituant 13 régions métropolitaines au lieu des 22 actuelles, ce choix des «capitales» n'est pas définitif. Les chefs-lieux définitifs seront fixés avant le 1er octobre 2016, après avis des conseils régionaux issus du renouvellement des assemblées qui interviendra lors des élections des 6 et 13 décembre prochains.

LES MAIRES CRAIGNENT DES PERTES D'EMPLOIS PUBLICS

Alors, bien sûr, il n'y a pas réellement de suspens. A priori, dans la quasimajorité des cas, le siège du conseil régional (pouvoir décentralisé) coïncidera avec le siège de la préfecture - ou, autrement appelé, chef-lieu - (du pouvoir déconcentré de l'État).

Mais il pourrait y avoir une ou deux exceptions, avec un partage des rôles. Ainsi, en Normandie, Hervé Morin, le chef de file de l'alliance « Les Républicains » /UDI a ouvertement plaidé pour que Rouen et Caen aient chacune des responsabilités.

Les sièges de la préfecture et du Conseil régional pourraient alors être potentiellement répartis entre les deux villes. Il en va de même en Bourgogne/Franche-Comté, Dijon et Besançon. Mais rien n'est moins sûr. En revanche, il est très peu probable que dans la nouvelle Région Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon, Montpellier puisse rivaliser avec Toulouse pour obtenir l'un des deux sièges. Il est vrai que la fusion des régions va avoir un certain nombre de conséquences sur les actions déconcentrées de l'État, d'où la crainte des maires des anciennes préfectures de perdre des emplois publics et, par ricochet, que l'activité économique soit affectée.

COMPENSER LES EFFETS DU « DÉCLASSEMENT »

De fait, le Premier ministre Manuel Valls a été très clair. Dans chaque région fusionnée, il n'y aura, à partir de 2016, qu'un seul préfet de région, un seul recteur de région académique, un seul directeur d'agence régionale de santé (ARS) et un seul directeur régional pour chaque réseau ministériel. Ce qui va conduire à faire disparaître neuf postes de préfets de région et de directeurs généraux d'ARS, ainsi que 63 postes de directeurs régionaux des administrations de l'État ainsi que leurs étatsmajors. Une phase transitoire est cependant prévue jusqu'en 2018.

Alors, les syndicats s'inquiètent des conséquences sur l'emploi public. Certes, depuis des mois, Manuel Valls a annoncé que la nouvelle carte régionale en place à compter du 1er janvier 2016 serait l'occasion de se livrer à une revue générale des missions déconcentrées de l'État afin d'harmoniser et de simplifier l'organisation.

Pour le Premier ministre, in fine, en tenant compte des mesures compensatoires qui vont être mises en place pour éviter de « vider » les anciennes préfectures, seuls environ 1000 agents sur trois ans (sur un total de 27 000 fonctionnaires d'État dans les régions) seront concernés par d'éventuelles mobilités géographiques. Le syndicat Force Ouvrière, lui, estime que 40 000 fonctionnaires au total (y compris les fonctionnaires régionaux, départementaux et communaux) seront concernés par les conséquences de la nouvelle organisation territoriale.

Mais Manuel Valls a cherché à calmer les esprits et a donc annoncé des mesures compensatoires pour « conforter l'équilibre des territoires ». Ainsi, depuis plusieurs mois, les sept « préfets configurateurs », chargés de l'application de la réforme, ont mené un dialogue avec les élus locaux et les organisations syndicales pour élaborer un « projet d'organisation régionale ». Ce projet implique que la ville chef-lieu ne sera pas forcément le siège de toutes les directions déconcentrées en région de l'État. In fine, l'idée est que le tiers des sièges des directions régionales sera implanté hors chefs-lieux.

Par exemple, en Aquitaine/Limousin/
Poitou-Charentes, le siège de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement sera localisé à Poitiers, tout comme la direction régionale de l'Insee, et non à Bordeaux. En
Auvergne/ Rhône-Alpes, le siège de
la direction régionale de l'agriculture

et de la forêt sera à Clermont-Ferrand et non pas à Lyon. Ou encore, en Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, le siège de la direction régionale des affaires culturelles, celui de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociales ainsi que celui de la chambre régionale de la Cour des comptes seront à Montpellier.

Pas certain que cela suffise pour calmer Philippe Saurel (divers gauche, dissident du PS) le très actif maire de cette métropole, qui menace de constituer sa propre liste lors du scrutin régional de décembre. En Normandie, Caen devrait accueillir les directions régionales de l'Insee, de l'alimentation-agriculture-forêt et des affaires culturelles. D'autres mesures sont également prévues pour Amiens et Metz.

Enfin, l'instauration des treize nouvelles régions va obliger d'autres services et opérateurs de l'État à s'organiser sur une base régionale... Ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Il s'agit notamment de Pôle Emploi, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Adem), l'Agence de service et de paiement (ASP), mais aussi d'institutions comme la Caisse des dépôts et consignations ou la Banque publique d'investissement (BPI).

Le tout dans le but si souvent annoncé de parvenir à « une meilleure cohérence et harmonisation des politiques publiques » et pour qu'il y ait « plus d'efficacité, plus d'unité, plus de simplicité et plus de dialogue ».

Si ces objectifs sont remplis, l'avenir le dira, une part importante du fameux «mal français» serait alors éradiqué.■

par J.-C. C.

« Bercy va revoir à la hausse du coût du CICE en 2015 » - Le Figaro

Bercy va revoir à la hausse le coût du CICE en 2015

Les recettes fiscales nettes de l'État devraient être abaissées de plus d'un milliard par rapport aux prévisions.



Christian Eckert, secrétaire d'État au Budget, à l'Assemblée. Photo : S. SORIANO/ LE FIGARO

BUDGET En pleine finalisation du projet de budget 2016, qui sera présenté le 30 septembre, le gouvernement est également en train d'affiner ses prévisions pour 2015. Ces chiffres sont attendus avec impatience, car tandis que les dépenses nouvelles, comme le plan pour l'agriculture, s'accumulent, les impôts rentrent mal. Le montant des recettes fiscales nettes de l'État devrait d'ailleurs être revu à la baisse « de plus d'un milliard d'euros »par rapport à la loi de finances initiale de 2015, votée en décembre dernier, a prévenu Christian Eckert, le secrétaire d'État au Budget, début juillet à l'Assemblée nationale.

Le ministre pouvait difficilement se montrer optimiste, au vu des résultats des six premiers mois. À fin juin, les recettes fiscales nettes de l'État affichent un recul de 1 % (par rapport à la même période en 2014), alors que, selon le budget voté, elles sont censées progresser de 1,7 % sur l'année.

La chute est spectaculaire (-35 %, contre un recul programmé à 4,5 % sur 12 mois) pour l'impôt sur les sociétés (IS). Pour le gouvernement, cette baisse s'explique par deux phénomènes, liés au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), qui fonctionne comme une ristourne d'IS. Tout d'abord, le taux du CICE a augmenté (de 4 % à 6 % de la masse salariale). Et les entreprises, qui sont plus au fait du dispositif, ont déposé leurs demandes plus tôt dans l'année. S'y ajoute enfin probablement un effet de rattrapage par rapport à l'an dernier, où le coût du CICE (6,5 milliards en réduction d'IS et restitutions) avait été inférieur à la somme anticipée (9,8 milliards).

Les services de Bercy vont donc « revoir à la hausse le coût du CICE pour 2015 », explique un conseiller, alors que 10 milliards ont été prévus dans le budget 2015. De cette révision découlera le chiffre des recettes d'IS, que le ministère des Finances est également « en train d'actualiser ».

Nouvelles économies?

Les rentrées de TVA ne sont pas non plus à la fête : elles n'ont progressé que de 300 millions au premier semestre, alors qu'elles doivent augmenter de 4,2 milliards sur l'année. Ce retard provient essentiellement d'une inflation plus faible que prévu. Conséquence, Bercy a « anticipé une moins-value sur la TVA par rapport à la loi de finances initiale ». Aucun mouve-ment inquiétant ne serait en revanche à signaler concernant l'impôt sur le revenu (+ 3 % au premier semestre).

Malgré ce contexte, Michel Sapin, le ministre des Finances, martèle, avec un optimisme déconcertant, que l'objectif de ramener l'ensemble des déficits publics à 3,8 % du PIB cette année sera atteint. Il est vrai que le gouvernement n'est pas resté passif : il a annoncé 4 milliards de baisses des dépenses supplémentaires, en plus des gels et annulations de crédits dans les ministères. Mais en toute logique, il va sans doute lui falloir trouver d'autres baisses de dépenses...■

par Cyrille Pluyette @Cyrille-Pluyette

« Brèves » - Les Echos

EN FRANCE

INCENDIE MEURTRIER LE SUSPECT MIS EN EXAMEN ET ÉCROUÉ À PARIS

Le suspect arrêté mercredi après le plus grave incendie depuis 2005 a Paris, qui a fait huit morts dans un immeuble du nord de la capitale, a été mis en examene técroué samedi. Présenté par des sources proches du dossier comme un marginal ayant des antécédents psychiatriques et connu de la police pour des faits de petite délinquance, l'homme de trente-six ans a nié durant sa eardé à vue être l'încendiaire.

VERSAILLES LA GRANDE SCULPTURE D'ANISH KAPOOR À NOUVEAU VANDALISÉE



La grande sculpture « Dirty Corner » de l'artiste Anish Kapoor installée dans les jardins du château de Versailles a été à nouveau vandalisée dimanche matin. Cetteœuvre, une trompe d'acier à la connotation sexuelle évidente, déjà vandalisée en juin, a été recouverte d'inscriptions à la peinture blanche dont certaines à caractère antisémite, a précisé l'établissement.

SEINE-SAINT-DENIS TROIS BOMBES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE NEUTRALISÉES

Les démineurs ont été mobilisés dimanche sur un chantier de la SNCF à Noisyle-Sec pour traiter trois engins explosifs de la Seconde Guerre mondiale. 8,000 habitants des communes de Noisy-le-Sec et Bobigny ont été contraints de quitter leur domicile. Le trafic a été suspendu sur la ligne 5 un métro et la ligne 1 du tramway. Un tronçon de la nationale 3 et la navigation sur le canal de l'Ourcq ont été interrompus.

EXPOSITION PRÈS DE 500.000 VISITEURS POUR « HARRY POTTER »

L'exposition « Harry Potter », consacrée à la celèbre saga signée J. K. Rowling, organisée à la Cité du cinema, à Paris, a fermé ses portes dimanche a près avoir a ccu eilli près de 500.000 visiteurs. Depuis le 4 avril, les fans de la série, adaptée huit fois au cinéma, pouvaient découvrir sur plus de 2.000 m² les décors de Poudlard, la mythique école de sorcellerie, théâtre des aventures du jeune Harry Potter.

« RAINBOW WARRIOR » L'AGENT DE LA DGSE PRÉSENTE SES EXCUSES

Le nageur de combat de la DGSE qui a posé la charge explosive ayant fait couler le « Rainbow Warrior » en 1985 présente ses « excuses », notamment à la famille du photographe tué, dans une interview à Mediapart. Le colonel Jean-Luc Kister s'explique à visage découvert sur les détails de cette opération qui avait tourné au fiasco, dans cet entretien d'une heure intitulé « Le Dernier Secret de l'affaire Greenpeace » et réalisé dans lecadre d'une coopération avec la télévision publique néo-zélandaise.

À L'ÉTRANGER

MAROC LE PARTI ISLAMIQUE EMPORTE LES GRANDES VILLES

Le parti islamiste Justice et développement (PJD), mené par le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, est arrivé en tête samedil iors des élections au sein des conseils régionaux avec 174 sièges sur 678 (25,6 %). Il a également pris 15,9 % des sièges dans les communes, arrivant en troisième position mais en prenant la tête dans trois grandes villes, Casablanca, Rabat et Fès, la capitale spirituelle. Les prochaines élections législatives auront lieu en 2016.

GRANDE-BRETAGNE UN SONDAGE DÉFAVORABLE À L'EUROPE

Pour la première fois, un sondage a indiqué dimanche que les Britanniques voteraient pour une sortie de l'Union européenne lors du référendum qui aura lieu d'ici à la fin de 2017 au plus tard. 43 % des personnes interrogées par Internet pour le journal « Mail on Sunday » estiment que la Grande-Bretagne devrait quitter l'UE. 40 % préférent qu'elle y reste et les 17 % restants sont indécis. Les députés doivent examiner le projet de loi sur le référendum lundi.

YÉMEN BOMBARDEMENTS MEURTRIERS PAR LA COALITION



La coalition formée par l'Arabie saoudite a de nouveau bombardé dimanche des positions des rebelles houthis et des bases militaires à Sanaa, deux jours après la mort de 60 de ses hommes, dont 45 soldats émiratis, dans le centre du pays. Samedi, les raids de la coalition, considérés comme les plus violents depuis le début de la campagne aérienne fin mars, avaient coûté la vie à 24 civils, selon des sources médicales. Dimanche, ce bilan atteignait 27 morts.

MOLDAVIE LA RUE EXIGE LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT

Entre 50.000 et 100.000 manifestants se sont rassemblé dimanche en plein centre de Chisinau, la capitale moldave, pour exiger la démission du président Nicolae Timofti et la tenue d'une élection présidentiele anticipée. Ils l'accusent de ne pas lutter de manière efficace contre la corruption. Cette année, l'milliard de dollars – soit un tiers du PIB de cette ex-république soviétique – ont disparu des coffres des trois banques principales du pays.

THAÏLANDE LA RÉFORME DE LA CONSTITUTION REJETÉE

Le projet de réforme de la Constitution thaîlandaise a été rejeté dimanche par le Conseil de réforme nommé par la junte. Une décision qui devrait entraîner un report des élections et de la restitution du pouvoir aux civils. Le gouvernement a un mois pour former un comité constitutionnel. Les partis jugeaient la réforme contraire aux principes démocratiques.

Le nouveau parti écologiste hors EELV sera présent aux régionales

POLITIQUE — Le nouveau parti écologiste que veulent former les deux ténors démissionnaires d'EELV sera présent aux régionales de décembre, a annoncé dimanche Jean-Vincent Placé, l'un des deux démissionnaires d'Europe Ecologie-Les Verts avec François de Rugy. « Ce sera un parti politique [...], donc la logique c'est d'avoir des élus », a expliqué le président des sénateurs écologistes, sur l'antenne de Radio J. « Nous discutons région par région avec nos amis et nous avons des réunions dans les semaines à venir », a-t-il déclaré.

Présidentielle 2017 : Hollande éliminé dès le premier tour, selon un sondage

ÉLECTIONS — François Hollande serait éliminé dès le premier tour de la présidentielle en 2017, selon un sondage Ifop pour RTL et « Le Figaro ». L'actuel chef de l'Etat arriverait troisième derrière Marine Le Pen (FN) et le candidat du parti Les Républicains quel qu'il soit, Nicolas Sarkozy ou Alain Juppé. Dans les deux scénarios imaginés pour le sondage, François Hollande se place en troisième position, avec 19 % des intentions de vote. Avec Nicolas Sarkozy comme candidat des Républicains, la droite recueille 25 % des suffrages, tandis que la candidate du Front national arrive en tête avec 27 % des voix.

La confiance des ménages reste stable en août

CONJONCTURE — L'indicateur mesurant le moral des ménages en France est resté stable en août, à 93 points, a annoncé vendredi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La confiance des consommateurs reste ainsi inférieure à sa moyenne de longue période, qui est de 100 points, rappelle l'Insee. L'Institut établit cet indicateur à partir de divers soldes d'opinion divisés en deux grandes catégories : l'une portant sur la situation personnelle des ménages, l'autre sur leur perception de l'évolution économique générale. En août, l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle, tant passée que future, est stable. Ils sont « quasiment aussi nombreux qu'en juillet à considérer comme opportun de faire des achats importants » (+1 point), selon l'Insee. Sur le contexte économique, « les craintes des ménages concernant le chômage s'apaisent quelque peu », avec un solde qui diminue de 3 points.

Fraude à la TVA : 14 milliards d'euros de manque à gagner en France

IMPÔT — Plus de 160 milliards d'euros de revenus au titre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'ont pas été perçus en 2013 en Europe en raison de fraude, d'optimisation fiscale, d'impayés ou d'erreurs statistiques, selon une étude publiée vendredi par la Commission européenne. Les plus importants manques à gagner concernent sans surprise les plus grandes économies européennes, l'Italie (47,5 milliards d'euros), l'Allemagne (24,8 milliards d'euros) et la France (14 milliards d'euros). « Cette étude met une nouvelle fois en lumière le besoin de réformer plus en profondeur les systèmes de perception de la TVA au sein de l'UE », a souligné Pierre Moscovici, le commissaire européen chargé de la Fiscalité, invitant les « Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales à tous les niveaux ».

Devant le Parti radical, François Bayrou appelle à « la rupture »

POLITIQUE — Le président du Modem, François Bayrou, a plaidé dimanche devant les militants du Parti radical pour aller au-delà de « l'alternance », en prônant « une rupture » portée par « des gens équilibrés ». Lors du 115º congrès du Parti radical, M. Bayrou a d'abord dit sa « profonde émotion » de s'exprimer dans une enceinte « radicale », ce qui n'avait pas été le cas depuis « une décennie ». Il a évoqué ses « compagnons d'une longue marche » et aussi adressé une « pensée amicale » à Jean-Louis Borloo qui présidait auparavant ce parti, une des composantes de l'UDI. « L'alternance ne suffira pas », a mis en garde François Bayrou. « Notre pays a profondément besoin non seulement d'alternance, mais de rupture », a-t-il dit.

Ouverture et curiosités

« Rémunérations des patrons : qui décide de quoi ? » - Les Echos

Rémunérations des patrons: qui décide de quoi?

Le conseil d'administration évalue les performances des dirigeants.
 L'actionnaire a un pouvoir de contrôle, mais ce dernier reste limité.

GOUVERNANCE

Laurence Boisseau lboisseau@lesechos.fr

« Je n's suis pour rien. C'est la fiute au consell. » Ainsi s'était justifie, au debut des années 2000, le patron d'un grand groupe, chahuté en assemblée par des actionnaires choqués car il avait gagné beau-coup alors que ses resultats étaient dans le rouge. La semaine passée. les critiques qui ont fuise sur les 14 millions d'euros que pourrait la direction d'Alcanè-I ucent ont la direction d'Alcatel-Lucent ont relancé le débat autour de la res-ponsabilité des acteurs dans la détermination des rémunérations des dirigeants.



des dirigants.

Car qui decide? Le dirigant ne fixo passeul sa rémunération Cette prévo paut ve relève du conseil doite au se relieve du conseil doite au se relieve du conseil doite au se relieve de conseil d'action de set l'apreva voir une pression du mandataire social qui argument en exvéhience pour pagagrer plus d'argent. Les membres du conseil doiteur avoir le courge de dur non « confie un administrateur fanagements entre amis. Il compagner plus d'argent. Les membres du conseil doiteur avoir le courge de dur non « confie un administrateur fanagements entre amis. Il compagner plus d'argent. Les membres du conseil doiteur avoir le courge de dur non « confie un administrateur fanagements entre amis. Il compagner plus d'argent. Les membres du conseil doiteur avoir le courge de dur non « confie un administrateur fanagements entre amis. Il compagner plus d'argent. Les membres du conseil doiteur avoir le courge de dur non « confie un administrateur fanagements entre amis. Il compagner plus d'argent. Les membres du ronseil douteur des fonts et pessons de l'action « conseil d'Acteur de la motte précentais en l'est pessons de l'action » conseil d'Acteur des des rémunérations des conseil d'Acteur de la conseil d'acteur possession de se de l'action » conseil d'acteur possession de se de l'action de l'

Mettre en cause la responsabilité des administrateurs est rare en France



PARIS BALLUM LAY 1.

S.A.S. applied to 97.000 €
Sillips social:
24 Law Victor Noir
92200 NEULLY-SUR-SEINE
908 41390 OROS NANTERIS
808 41390 OROS NANTERIS
Aux termes des décisions de l'associa
innomination de AALIA/DI MANGELLER,
Paris, 315 408 97 EGS PARIS, on quasac de présidente en remplecement de
présidente en remplecement de

DEES HALES

S.A. & su capital do 10,000 €

S. Spa Social

S. Spa S

« Recruter des étudiants motivés pour animer les nouvelles activités périscolaires » - La Gazette



PRATIQUES LOCALES

Lille (Nord) • 228 700 hab.

Recruter des étudiants motivés pour animer les nouvelles activités périscolaires

Afin de faciliter le recrutement d'étudiants pour assurer l'animation des nouvelles activités périscolaires de ses 522 classes, la ville a signé un partenariat original avec entre autres l'université Lille 3.

n casse-tête: le recrutement de personnes capables d'intervenir auprès des enfants des classes maternelles et élémentaires pour animer les nouveaux temps d'activités périscolaires s'avère compliqué pour les communes. Afin de pallier ces difficultés, la ville de Lille. où plus de 700 intervenants sont mobilisés pour ces activités, s'est rapprochée de l'université Lille 3 et lui a proposé un partenariat per mettant notamment de faciliter le recrutement d'étudiants.

Sylvie Condette, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Lille 3 et pilote du projet, explique: «Avec la directrice du projet éducatif de la ville, Hélène Hannoir, nous avons élaboré un partenariat en plusieurs axes. Elle est issue de l'Education nationale, ce qui est très judicieux pour ce poste qui se situe à l'interface entre collectivité et Etat.»

Diffuser l'information

Un des axes du partenariat noué annonces. Les offres destinées xième année de licence et si pos- per à plusieurs modules.



sieurs établissements d'enseignement supérieur lillois diffusent auprès de leurs étudiants les offres de la ville pour des postes d'a

sible titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa), sont diffusées par l'université Lille 3, mais aussi par Lille 1, l'université catholique de Lille et l'école supérieure du professorat et de l'éducation (Espe). L'intervention sur un module d'activités vise à faciliter la diffusion des périscolaires représente l4h/mois rémunérées environ 14 euros de aux étudiants, à partir de la deu- l'heure. Un étudiant peut partici-

Des modules à la carte

VTT, théâtre ou programmation d'un robot... A Lille, durant l'année scolaire, chaque enfant a accès gratuitement à un parcours de trois modules, chacun composé de douze séances de 1h35. Le choix des 1116 modules disponibles a été réalisé en collaboration avec les directeurs d'école. « Nous avons aussi voulu veiller à créer un parcours "nouvelles activités périscolaires" cohérent tout au long de la scolarité», explique Charlotte Brun, adjointe déléguée aux politiques éducatives de la ville. Guy Charlot, directeur académique des services de l'Education nationale du Nord, ajoute: «Un travail de fond est mené à Lille en matière d'équité pour tous dès l'école maternelle. C'est l'un des rares endroits où j'ai pu voir ça.»

«Nous essayons autant que possible de mettre en cohérence les emplois du temps des étudiants avec leurs obligations scolaires. Quand ce n'est pas possible, les étudiants ne sont pas pénalisés», explique Sylvie Condette.

Ce travail permet aussi aux étudiants de valider une unité d'enseignement dédiée à l'esprit d'initiative. «Ce "bonus" est une motivation supplémentaire pour eux», souligne Martine Aubry, maire de la ville. Sylvie Condette ajoute: «Cet emploi est très formateur, en particulier pour les étudiants qui s'orientent vers des métiers de l'éducation. Certains en profitent d'ailleurs pour jouer les observateurs. Ils arrivent plus tôt pour assister au cours et ensuite ils prennent le relais. Arts. musique, sciences, etc.; selon leurs spécialités, ils peuvent choisir leur module.»

Patrick Pelavo, directeur de l'Espe, constate: «Que ce soit

3 M€ dont 1,5 M€ apportés par l'Etat et 300000 € par la CAF. Reste à charge à la ville: 1,2 M€.

Durant l'année scolaire 2014-2015, une trentaine d'étudian ont profité du partenariat.

Charlotte Brun, maire adjointe déléguée aux politiques éducatives, email: cbrun@ mairie-lille.fr

pour les activités périscolaire ou pour que nos étudiants puis sent effectuer des stages d'enca drement, ces partenariats avela ville fonctionnent très bien. Afin que les étudiants arriven suffisamment préparés dans le classes, l'un des autres axes di partenariat concerne leur forma tion préalable spécifique: ains en juin 2014, une trentaine d'étu diants ont été formés pendan deux jours par l'université.

Mallette pédagogique

Pour continuer à se former par la suite, les intervenants ont égale ment accès à une mallette pédago gique, à une plateforme collabora tive permettant d'échanger ains qu'à plusieurs ressources comme celles du centre régional de docu mentation pédagogique.

Enfin, le partenariat porte auss sur le suivi scientifique de l'impact de ces nouvelles activités périscolaires, notamment sur les relations entre les différentes personnes qui interviennent dans les établissements sco laires. «Nous avons déjà recueilli beaucoup de données», se félicite Sylvie Condette. Emmanuelle Lesan

42 · LA GAZETTE • 7 SEPTEMBRE 2015

Réfugiés: la mobilisation s'accélère

- Allemagne en fin de semaine dernière.
- Les dirigeants politiques réagissent.

EUROPE

Virginie Robert vrobert@lesechos.fr

wooterigitescenos. Jr
Beaucoup d'émotion et quelques
décisions. L'Europe- très divisée
est en trail nde sessisir séricusement de la question des réfugiés, après la
vague démotion qui a emporte les
orginions publiques avec la photo
d'un petit garçon syine de trois ans
écédé sur une plage turque. Deux
fronts s'organisent. L'Un, urgent,
consiste à gérer l'accueil des réfugiés est a déterminer de nouvelles
régles pour faire face à cet afflux
migratoire. L'autre, plus lointain,
vise à alier attaquer le mai à la
source en accentuant les mesures
definessives contre Dacch en Syrie.
Les scènes d'exode se sont succédé en fin de semaine dernière. Bi-

cédé en fin de semaine dernière, fil-mées par les caméras du monde entier. A pied, en bateau, en train ou en autocar, ils étaient encore des dizaines de milliers à essayer des dizaines de milliers à essayer de franchir une frontière de l'Union européenne. Parfois aidés par les Etats : exceptionnellement, l'Autriche et la Hongrie (de façon sporadique) ont laissé le passage libre et même offert des moyens de

transport.

Fee a ce raz-de-marée – « une rise qui est là pour durer », selon Federica Mogherini, la chef de la diplomatée européenne , les président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, doit séxprimer mercredi sur son nouveau plan (lire c'contre).

Dimanche, le pape a livrité toutes les paroisses et communautés religieuses à accueillir une famille de réfugiés. Les manifestations de soli-

réfugiés. Les manifestations de soli-darité se sont multipliées. L'AS Roma va ainsi récolter des fonds pour les associations qui aident les demandeurs d'asile. En France, 66 artistes ont signé une pétition dans « Le Journal du dimanche », une manifestation a été organisée à Paris samedi et Bernard Caze-neuve, le ministre de l'Intérieur, a appelé les maires de France à une réunion le samedi 12 septembre.

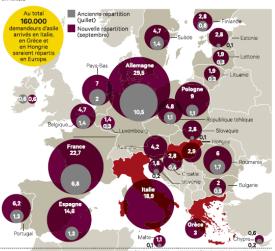
Depuis vendredi, les dirigeants multiplient les déclarations. Angela Merkel et François Hollande sont désormais favorables à un système de répartition des demandeurs d'asile « permanent et obligatoire ». La chancelière allemande a La chancellère al le mande a dilleurséécriquée parliale bova-roise de son parti. David Cameron, le Premier ministre britannique, a ouverties portes de la Grande-Brêta-gne... aux seuis Syriens réfugiés dans les camps de l'ONU, sans préc-ser leur nombre. Une partie du bud-get britannique d'aide au d'éveloppe-ment sera utilisée à cet effet.

Centres d'accueil

veulent la présentation de mesures « viables » lors de la réunion des ministres européens de l'Intérieur du 14 septembre. L'Autriche demande que cette dernière soit demande que cette dernière soit suivie d'un sommet exceptionnel des chefs d'Etat européens. Les ministres européens des Affaires étrangères, réunis samed i a Luxembourg, ont envisage pour leur part la création de centres d'accueil pour réfugiés hors de l'Union européenne. Mais l'ides suscite beaucoup de réserves car cela exige d'énormes ressources. L'autre front est celui d'un accroissement de l'offensive mili-aire contre Dacch, le mouvement

accroissement de l'offensive mili-uire contre Deach, le mouvement terroriste islamiste qui a contribué à l'effondrement partie de l'Irak et de la Syrie, entraînant des centaines de milliers de morts et des millions de déplaces et d'exiles. Selon le « Sunday Times », David Cameron pourrait organiser unvote du Parle-ment début octobre pour autoriser des frappes aériennes en Syrie. La France, qui le fait déjà en Irak, emsage également de frapper en Syrie. Enfin, Valdimir Poutine, allié du président syrien Bachar al-Assad, agite lui aussi le spectre d'une inter-vention, pour la plus grande inquiétude des Américains, leaders de la coalition contre Daech. ■

La répartition envisageable des demandeurs d'asile en septembre



Paris envisage des frappes

Cela fera bientôt un an que la France a lancé l'opéra-tion Chammal contre Dacche en Irak. Selon « Le Monde», après le con-seil restreint de défense de vendredi consacré à la lutte contre les djihadistes. François Hollande pour-rait annoncer aujourd'hui, lors de sa conférence de presse, des frappes aérien-nes françaises en Syrie, à l'instar des Américains. Le président devrait préciser dans quelle propo et avec quels objectifs.

Le plan de Bruxelles pour des quotas de réfugiés

La Commission européenne veut répartir 160.000 demandeurs d'asil arrivés en Italie, en Grèce et en Hongrie.

Quatre mois après une première tentative qui avait suscité une levée de boucliers à l'Est, la Commission européenne va revenir à la charge mercredi pour tenter d'imposer un

toire en Europe, Jean-Claude Junc-ker présentera, dans un discours au Parlement européen, les détails de ce plan dont les grandes lignes ont déjà été ébruitées.

COMBIEN DE PERSONNES CONCERNÉES ?

Depuis quelques jours, les chiffres concernant les réfugiés dont l'Europe devrait assurer la réparti-tion se bousculent : Donald Tusk, le président du Conseil européen, a évoqué « au moins 100,000 deman-deurs d'asile », quand l'ONU a appelévendredi à la prise en charge de quelque 200.000 personnes via

des quotas. Les chiffres évoqués à la Commission en fin de semaine der-nière se situent dans cette four-chette : il s'agirait de 120.000 réfu-giés, en plus des 40.000 dejà proposés en mai, soit 160.000 au total. Sont concernés les demandeurs d'asile – en priorité syriens et érythréens – arrivés en Italie et en Grèce, mais aussi – c'est nouveau par rapport à mai – en Hongrie.

or rapport à mai − en Hongrie.

OUELLE RÉPARTITION
ENTRE ÉTATS?
Les demandeurs d'asile de ces trois
Etus devanient donc être transférés
dans les autres pays membres de
I'UE − sauf le Royaume-Uni,
Ilriande et le Danemark, qui sonte
droit de ne pas participer à ce mécanisme. Pour les autres, la répartition
devrait se faire en fonction d'un savant calcul dont les bases avaielent
été posés en mai. Un coefficient sera appliqué à chaque pays, en
fonction de son nombre d'habitants,
de son PIB, de son niveau de chòmage et des elforts déja consentis
dans le passé pour l'accuel de réfugés. Si le calcul reste le même qu'en
mal. la France devrait accueillir jusmal, la France devrait accueillir jus-qu'à 27.000 demandeurs d'asile au total – les chiffres variant beaucoup en fonction des estimations –, con-tre un peu moins de 7.000 prévus en treun peu moins de 7.000 prévusen mai. L'Allemagne sera la première destination, avec un niveau qui pourrait atteindre 35.000 person-nes. Le pays qui refuserait de pren-dre sa part serait obligé de verser une aide financière en échange.

 CES MIGRANTS
 RESTERONT-ILS DANS LES
 PAYS OÙ ILS SONT ENVOYÉS?
 Cest l'un des principaux arguments
 de Viktor Orban, le Premier minis de Viktor Orban, le Premier minis-tre hongrois : les quotas sont ineffi-caces, carun migrantemoyéen Slo-vaquie s'enfuira dès qu'il le pourra-vers l'Allemagne. Un faux argu-ment selon Bruxelles, qui rappelle qu'un réfugié à qui l'asile a été. reconnu dans un pays doit y tra-vailler et y vivre au moins cinq ans. Intercepté en Allemagne, notre réfugié relocalisé en Slovaquie y serait renvoyé aussitôt. La création de « hot spots » (des centres d'accueil) doit permettre – outre de faire un tri entre migrants écono-miques et réfugiés – de prendre les empreintes digitales des arrivants, pour s'assurer que ces règles sont bien respectées. ■ « Les Européens tentent de trouver une réponse à la colère des agriculteurs » - Les Echos

Les Européens tentent de trouver une réponse à la colère des agriculteurs

AGRICULTURE

Les ministres de l'Agriculture des 28 en réunion à Bruxelles.

La Commission prépare un geste limité compte tenu de ses finances contraintes et des nouvelles priorités de la PAC.

Renaud Honoré - Bureau de Bruxelles

Les tracteurs continuent leurs périples. A près Munich et Paris la semaine dernière, c'est au tour de Bruxelles de voir débarquer, ce lundi, une foule d'agriculteurs en colère venus d'un peu toute l'Europe. Un comité d'accueil pour les ministres européens de l'Agriculture, réunis ce jour dans la capitale européenne. Réclamée par la France, la réunion extraordinaire viseà trouver des solutions à la grave crise des prix que traverse le secteur (notamment le secteur du lait et de la viande porcine) depuis quelques mois, Des ambitions louables, mais qui se heurtent à la division des Vingt-Huit sur le sujet et aux con-traintes nouvelles imposées par la réforme de la politique agricole commune (PAC) votée en 2013, « On a changé d'époque pour l'agriculture européenne, et nous vivons en direct la première crise de cette nouvelle PAC »,



Mis sous pression notamment par la France, Bruxelles devrait faire des propositions ce lundi pour le secteur du lait, qui se retrouve dans une situation de surproduction mondiale. Photo Damien Mey

note une source européenne. Le diagnostic fait relativement consensus Le secteur du lait se retrouve dans une situation de surproduction mondiale, au moment où la fin des quotas laitiers en Europe a entraîné une hausse de la production, tandis que la demande chinoise baissait et que les débouchés russes se tarissaient du fait de l'embargo. Ce dernier-voulu en représailles des sanc-tions prises par les Européens en réponse à la crise en Ukraine-a provoqué une déprime du marché de la viande porcine.

Face à ce phénomène, les Européens avancent divisés. Autour de la France, les pays du Sud (Espagne, Les chiffres clefs

LA PART DE L'ALLEMAGNE dans la collecte laitière de l'UE. Le pays est le plus gros producteur de lait en Europe.

LA PLACE DE LA FRANCE moins que l'Allemagne en 2014.

Portugal, Italie...) réclament des mesures fortes pour faire remonter les prix. « Certains ont même suggéré mezza voce de rétablir les quotas lai-tiers », souligne un bon connaisseur du dossier. Ce pôle rencontre la résistance de pays beaucoup plus libéraux (Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, pays scandinaves). qui ne veulent pas entendre parler

d'interventions publiques.

Pour compliquer encore les cho-ses, la nouvelle PAC votée en 2013 vise à se rapprocher des conditions de marché et restreint les mécanis-Phil Hogan ne veut pas déroger à cette philosophie à la première crise »,

estime une source européenne. Mis sous pression par la France et d'autres, le dirigeant irlandais devrait néanmoins faire des propositions ce lundi, notamment pour le ciations ont continué tout le week end au sein de la Commission pour trancher en faveur de la solution la plus adaptée. « Les conséquences budgétaires ont été examinées à la loupe. Le budget européen est contraint, d'autant que la crise des migrants réclame également des fonds », souligne un diplomate.

Enveloppes d'aide nationale

Trois options étaient sur la table pour un coup de pouce financier au lait. La première consistait en un relèvement du plafond d'interven-tion de l'UE sur le lait en poudre et le beurre. Il s'agirait de revoir à la hausse le prix de 21 centimes par litre auquel les pouvoirs publics peu-vent acheter les excédents pour les stocker, pour un niveau proche de 27 centimes (le coût moyen de pro-duction est de 25,7 centimes dans l'UE). Selon plusieurs sources, Phil Hogan n'est pas très favorable à cette solution. Une deuxième option con-sisterait à favoriser le stockage privé (en payant des acteurs privés).

Enfin, la troisième piste, peut-être la plus sérieuse, reviendrait à allouer des enveloppes d'aide nationale, notamment pour soulager directement la trésorerie des producteurs. Au-delà de ce coup de pouce finan-cier, des mesures de moyen terme pour augmenter les débouchés du secteur devraient être proposées.

« Comment les pays de l'OCDE préparent l'avenir » - Les Echos

Indice de positivité 2015 score 1 Norvège 73 2 Suède 71 3 Pays-Bas 70 12 Allemagne 61 13 Etats-Unis 61 15 Royaume-Uni 58 18 France 51 29 Italie 41 30 Japon 40 32 Turquie 37 33 Hongrie 36

Comment les pays de l'OCDE préparent l'avenir

FORUM Le Positive Economy Forum, qui se tient le week-end prochain, a élaboré un « indice de positivité ».

A niveaux de richesse et de développement comparables, il montre d'importantes disparités entre Etats.

C'est un instrument de mesure rare et pourtant particulièrement éclai-rant, au-delà des instantanés four-nis par des indicateurs plus classi-ques comme le PIB: l'indice de

vs de l'OCDE selon la manière dont ils préparent l'avenir et se pré-occupent du sort des générations

Il en ressort des divergences Il en ressort des divergences spectaculaires qui n'apparaissent pas lorsque l'on s'en tient aux seuls indicateurs de richesse : le Japon et l'Italie, par exemple, ont des scores presque deux fois inférieurs à ceux de la Suède ou de la Norvèes. Des divergences qui montrent

que parmi des pays aux niveaux de développement et de richesse developpement et de richesse comparables, certains investissent fortement en faveur des généra-tions futures, tandis que d'autres ont tendance à les« sacrifier ». Ela-boré pour la troisième année con-sécutive par le Positive Economy

et sociétaux, révèle que les pays d'Europe du Nord, la Suisse, le Canada, la Nouvelle-Zélande ou Canaua, la Nouvelle-Zélande ou encore l'Australie préparent le mieux l'avenir, tandis que la Grèce, la Hongrie, la Turquie et le Mexi-que figurent en queue de classe-ment.

« Les pays vieillissants privilégient leurs seniors » « La France se classe au milieu, à la 18º place, mais sa position est fragile, is piace, mais sa position est frague, explique Jacques Attali, qui est à l'origine de la démarche. Les perfor-mances françaises se dégradent en matière de reproduction des inégali-tés, d'école, de qualité de la démocra-tie. » Le Royaume-Uni, l'Allemagne

és. « Les pays vieillissants on tendance à privilégier leurs seniors et à sacrifier les générations montan-tes. Ils font preuve d'égoïsme. Le but de cet indice est aussi de mettre cela en évidence pour réorienter les politi-

ques publiques. »
Avec son groupe Positive Planet, le nouveau nom de l'organisation de microfinance PlaNet Finance, Jacques Attali prépare également un indice de positivité des villes et des grandes entreprises. Ce dernier aura vocation à mesurer le caractère durable des activités d'une entreprise et, ainsi, à servir de référence pour les sociétés d'investissement désireuses de placer leurs fonds dans des activi-tés durables.— N. B.

« La France se classe au milieu, à la 18º place, mais sa position est fragile, x JACQUES ATTALI Economista

